

Ce document est extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la Langue Française (InaLF)

Mémoires [Document électronique]. T. 5. 1654-1655 / Cardinal de Retz ; éd. par A. Feille, J. Gourdault et R. Chantelauze

PARTIE 3

p1

Je ne demeurai que quatre heures à Piombin ; j' en partis aussitôt que j' eus dîné et je pris la route de Florence. Je trouvai, à trois ou quatre lieues de Volterre, un Signor Annibal (je ne me ressouviens pas du nom de sa maison) : il étoit gentilhomme de la chambre du grand-duc, et il venoit de sa part, sur l' avis que le gouverneur de Porto-Ferrare lui avoit donné, me faire compliment et me prier d' agréer de faire une légère

p2

quarantaine avant que d' entrer plus avant dans le pays.

Il étoit un peu brouillé avec les génois, et il appréhendoit que, sous le prétexte de communication avec les gens qui venoient de la côte d' Espagne, suspecte de contagion, ils n' interdissent le commerce de la Toscane. Ce Signor Annibal me mena dans une maison, qui est sous Volterre, qui s' appelle l' Hospitalità, et qui est bâtie sur le champ de bataille où Catilina fut tué. Elle étoit autrefois au grand Laurent De Médicis, et elle est tombée, par alliance, dans la maison de Corsini. J' y demeurai neuf jours, et j' y fus toujours servi magnifiquement par les officiers du grand-duc. L' Abbé Charrier, qui, sur le premier avis de mon arrivée à Porto-Ferrare, étoit venu de Florence en poste, m' y

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

p3

vint trouver, et le bailli de Gondi m' y vint prendre avec les carrosses du grand-duc, pour me mener coucher à Camogliane, belle et superbe maison qui est au Marquis Nicolini, son parent proche. J' en partis le lendemain au matin, d' assez bonne heure pour aller coucher à l' Ambrosiane, qui est un lieu de chasse où le grand-duc étoit depuis quelques jours. Il me fit l' honneur de venir au-devant de moi, à une lieue de là, jusques à Empoli, qui est une assez jolie ville ; et le premier mot qu' il me dit, après le premier compliment, fut que je n' avois pas trouvé en Espagne les espagnols de Charles-Quint. Comme il me menoit dans mon appartement à l' Ambrosiane, et que je me vis, dans ma propre chambre, dans un fauteuil au-dessus de lui, je lui demandai si je jouois bien la comédie. Il ne m' entendoit pas d' abord. Comme il eut connu

p4

que je lui voulois marquer par là que je ne me méconnoissois pas moi-même, et que je ne prenois pas la main sur lui sans y faire au moins la réflexion que je devois, il me dit ces propres paroles : " vous êtes le premier cardinal qui m' ait parlé ainsi ; vous êtes aussi le premier pour qui je fasse ce que je fais, sans peine. "

je demeurai trois jours avec lui à l' Ambrosiane, et, le second, il entra tout ému dans ma chambre en me disant : " je vous apporte une lettre du Duc D' Arcos, vice-roi de Naples, qui vous fera voir l' état où est le royaume de Naples. " cette lettre portoit que M De Guise y étoit descendu ; qu' il y avoit eu un grand combat auprès de la Tour Des Grecs, qu' il espéroit que les françois ne feroient point de progrès ; qu' au moins les gens de guerre le lui faisoient espérer ainsi : " car comme, disoit-il, *io non soi soldato*, je suis obligé de m' en rapporter à eux. " la confession, comme vous voyez, est assez plaisante pour un vice-roi. Le grand-duc me fit beaucoup d' offres, quoique le Cardinal Mazarin l' eût fait menacer, de la part du roi même, de rupture, si il me donnoit passage par ses états. Rien

p5

ne pouvoit être plus ridicule ; et le grand-duc lui répondit par son résident, qui me l' a confirmé depuis,

qu' il le prioit de lui donner une invention de faire agréer au pape et au sacré collège le refus qu' il m' en pourroit faire. Je ne pris, de toutes les offres du grand-duc, que quatre mille écus, que je me crus nécessaires, parce que l' Abbé Charrier m' avoit dit qu' il n' y avoit encore aucune lettre de change qui fût arrivée à Rome pour moi. J' en fis ma promesse, et je les dois encore au grand-duc, qui a trouvé bon que je le misse le dernier dans le catalogue de mes créanciers, comme celui qui est assurément le moins pressé de son remboursement.

J' allai de L' Ambrosiane à Florence, où je demurai deux jours avec M Le Cardinal Jean-Carle De Médicis et M Le Prince Léopold, son frère, qui a été aussi depuis cardinal. Ils me donnèrent une litière du grand-duc, qui me porta à Sienne, où je trouvai M Le Prince Mathias, qui en étoit le gouverneur. Il ne

p6

se peut rien ajouter aux honnêtetés que je reçus de cette maison, qui a véritablement hérité du titre de *magnifique*, que quelques-uns d' eux ont porté et que tous ont mérité. Je continuai mon chemin dans leur litière et avec leurs officiers ; et comme les pluies furent excessives en Italie cette année-là, je faillis à me noyer, auprès de Ponte-Centine, dans un torrent, dans lequel un coup de tonnerre, qui effraya mes mulets, fit tomber, la nuit, ma litière. Le péril y fut certainement fort grand.

Comme je fus à une demi-journée de Rome, l' Abbé Rousseau, qui, après m' avoir tenu à Nantes la corde avec laquelle je me sauvai, s' étoit sauvé lui-même fort résolûment et fort heureusement du château, et qui étoit venu m' attendre à Rome, l' Abbé Rousseau, dis-je, vint au-devant de moi pour me dire que la faction de France s' étoit fort déclarée à Rome contre moi, et qu' elle menaçoit même de m' empêcher d' y entrer. Je continuai mon chemin, je n' y trouvai aucun obstacle, et j' arrivai, par la porte Angélique, à Saint-Pierre, où je fis ma prière, et d' où j' allai descendre chez l' Abbé Charrier. J' y trouvai Monsignor Febei, maître des cérémonies,

p7

qui m' y attendoit et qui avoit ordre du pape de me diriger dans ces commencements. Monsignor Franzoni,

trésorier de la chambre et qui est présentement cardinal, y arriva ensuite, avec une bourse dans laquelle il y avoit quatre mille écus en or, que sa sainteté m'envoyoit avec mille et mille honnêtetés. J'allai, dès le soir, en chaise, inconnu, chez la Signora Olimpia et chez Mme La Princesse De Rossane, et je revins coucher, sans être accompagné que de deux gentilshommes, chez l'Abbé Charrier. Le lendemain au matin, comme j'étois encore au lit, l'Abbé De La Rocheposai, que je ne connoissois point

p8

du tout, entra dans ma chambre, et après qu'il m'eut fait son premier compliment sur quelque alliance qui est entre nous, il me dit qu'il se croyoit obligé de m'avertir que M Le Cardinal D'Est, protecteur de France, avoit des ordres terribles du roi ; qu'il se tenoit, à l'heure même qu'il me parloit, une congrégation des cardinaux françois chez lui, qui alloit décider du détail de la résolution que l'on y prendroit contre moi ; mais que la résolution y étoit déjà prise en gros, conformément aux ordres de sa majesté, de ne me point souffrir à Rome et de m'en faire sortir à quelque prix que ce fût. Je répondis à M L'Abbé De La Rocheposai que j'avois eu de si violents scrupules de ces manières d'armements que j'avois autrefois faits à Paris, que j'étois résolu de mourir plutôt mille fois que de songer jamais à aucune défensive ; que d'un autre côté, je ne croyois pas qu'il fût du respect à un cardinal d'être venu si près du pape pour sortir de Rome sans lui baiser les pieds, et qu'ainsi tout ce que je pouvois faire, dans l'extrémité où je me trouvois, étoit de m'abandonner à la providence et d'aller

p9

à la messe dans un quart d'heure, tout seul, si il lui plaisoit, avec lui, dans une petite église qui étoit à la vue du logis. L'Abbé De La Rocheposai s'aperçut que je me moquois de lui, et il sortit de chez moi assez mal satisfait de la négociation, dont, à mon avis, il avoit été chargé par le pauvre Cardinal Antoine, bonhomme, mais foible au delà de l'imagination. Je ne laissai pas de faire donner avis au pape de ces menaces, et il envoya aussitôt le Comte Vidman, noble vénitien et colonel de sa garde,

à l' Abbé Charrier, pour lui dire qu' il répondroit de ma personne, en cas que si il voyoit la moindre apparence de mouvement dans la faction de France, il ne disposât pas, comme il lui plairoit, de ses suisses, de ses corses, de ses lanciers et de ses cheveau-légers. J' eus l' honnêteté de faire donner avis de cet ordre à M Le Cardinal D' Est, quoique indirectement, par Monsignor Scotti, et M Le Cardinal D' Est eut aussi la bonté de me laisser en repos.

p10

Le pape m' accorda une audience de quatre heures dès le lendemain, où il me donna toutes les marques d' une bonne volonté qui étoit bien au-dessus de l' ordinaire et d' un génie qui étoit bien au-dessus du commun. Il s' abaissa jusques au point de me faire des excuses de ce qu' il n' avoit pas agi avec plus de vigueur pour ma liberté ; il en versa des larmes, même avec abondance, en me disant : "*dio lo pardoni* à ceux qui ont manqué à me donner le premier avis de votre prison. Ce *forfante* de Valencé me surprit, et il me vint

p11

dire que vous étiez convaincu d' avoir entrepris sur la personne du roi. Je ne vis aucun courrier ni de vos proches, ni de vos amis. L' ambassadeur eut tout le loisir de débiter ce qu' il lui plut et d' amortir le premier feu du sacré collège, dont la moitié crut que vous étiez abandonné de tout le royaume, en ne voyant ici personne de votre part. "

l' Abbé Charrier, qui, faute d' argent, étoit demeuré dix ou douze jours à Paris depuis ma détention, m' avoit instruit de tout ce détail à l' Hospitalità, et il avoit même ajouté qu' il y seroit peut-être demeuré encore longtemps, si l' Abbé Amelot ne lui eût apporté deux mille écus. Ce délai me coûta cher ; car il est vrai que si le pape eût été prévenu par un courrier de mes amis, il n' eût pas donné d' audience à l' ambassadeur, ou qu' il ne la lui auroit donnée qu' après qu' il auroit pris lui-même ses résolutions. Cette faute fut capitale, et d' autant plus qu' elle étoit de celles que l' on peut aisément s' empêcher de commettre. Mon intendant avoit quatorze mille livres de mon argent quand je fus arrêté ; mes amis n' en manquoient pas, ni même à mon égard, comme il parut par les assistances qu' ils me donnèrent dans les suites. Ce

n' est pas l' unique occasion dans laquelle j' aie remarqué que l' aversion que la plupart des

p12

hommes ont à se dessaisir fait qu' ils ne le font jamais assez tôt, même dans les rencontres où ils sont le plus résolu de le faire. Je ne me suis jamais ouvert à qui que ce soit de ce détail, parce qu' il touche particulièrement quelques-uns de mes amis. Je suis uniquement à vous, et je vous dois la vérité toute entière.

Le pape tint consistoire, le jour qui suivit l' audience dont je viens de vous rendre compte, tout exprès pour me donner le chapeau. " et comme, me dit-il, *vostro protettore di quattro baiocchi* (il n' appeloit jamais autrement le Cardinal D' Est) est tout propre à faire quelque impertinence en cette occasion, il le faut amuser et lui faire croire que vous ne viendrez pas au consistoire. " cela me fut aisé, parce que j' étois, dans la vérité, très-mal de mon épaule, et si mal que Nicolo, le plus fameux chirurgien de Rome, disoit que si l' on n' y travailloit en diligence, je courrois fortune de tomber dans des accidents encore plus fâcheux. Je me mis au lit sous ce prétexte, au retour de chez le pape. Il fit courir je ne sais quel bruit touchant ce consistoire, qui aida à tromper les françois. Ils y allèrent tous bonnement, et ils furent fort étonnés quand ils m' y virent entrer avec les maîtres des cérémonies et en état de recevoir le chapeau. Mm Les Cardinaux D' Est et Des Ursins sortirent,

p13

et le Cardinal Bichi demeura. L' on ne peut s' imaginer l' effet que ces sortes de pièces font en faveur de ceux qui les jouent bien, dans un pays où il est moins permis de passer pour dupe qu' en lieu du monde. La disposition où le pape étoit pour moi, laquelle alloit jusques au point de penser à m' adopter pour neveu, et l' indisposition qu' il avoit cruelle contre M Le Cardinal Mazarin, eût apparemment donné, dans peu, d' autres scènes, si il ne fût tombé malade, trois jours après, de la maladie dont il mourut au bout de cinq semaines, de sorte que tout ce que je pus faire avant le conclave fut de me faire traiter de ma blessure. Nicolo me démit l' épaule pour la seconde fois, pour me la remettre. Il me fit des douleurs

inconcevables, et il ne réussit pas à son opération.

p14

La mort du pape arriva, et comme j' avois été presque toujours au lit, je n' avois eu que fort peu de temps pour me préparer au conclave, qui devoit pourtant être, selon toutes les apparences, d' un fort grand embarras pour moi. M Le Cardinal D' Est disoit publiquement qu' il avoit ordre du roi, non pas seulement de ne point communiquer avec moi, mais même de ne me pas saluer. Le Duc De Terra-Nueva, ambassadeur d' Espagne, m' avoit fait toutes les offres imaginables de la part du roi son maître, aussi bien que le Cardinal De Harrach, au nom de l' empereur. Le vieux Cardinal De Médicis, doyen du sacré collège et protecteur d' Espagne, prit d' abord une inclination naturelle pour moi.

p15

Mais vous jugez assez, par ce que vous avez vu de Saint-Sébastien et de Vinaros, que je n' avois pas de disposition d' entrer dans la faction d' Autriche. Je n' ignorois pas qu' un cardinal étranger, persécuté par son roi, ne pouvoit faire qu' une figure très-médiocre dans un lieu où les égards que le général et les particuliers ont pour les couronnes ont encore plus de force qu' ailleurs, par les intérêts plus pressants et plus présents que tout le monde trouve à ne leur pas déplaire. Il m' étoit toutefois, non pas seulement d' importance, mais de nécessité pour les suites, de ne pas demeurer sans mesures, dans un pays où la prévoyance n' est pas moins de réputation que d' utilité : je me trouvai, pour vous dire le vrai, fort embarrassé dans cette conjoncture. Voici comme je m' en démêlai.

Le Pape Innocent, qui étoit un grand homme, avoit eu une application particulière au choix qu' il avoit fait des sujets pour les promotions des cardinaux, et il est constant qu' il ne s' y étoit que fort peu trompé. La Signora Olimpia le força, en quelque façon, par l' ascendant qu' elle avoit sur son esprit, à honorer de cette dignité Maldachin, son neveu, qui n' étoit encore qu' un enfant ; mais l' on peut dire qu' à la réserve de celui-là, les autres choix furent ou bons ou soutenus par des

p16

considérations qui les justifièrent. Il est même vrai qu' en la plupart le mérite et la naissance concoururent à les rendre illustres. Ceux de ce nombre qui ne se trouvèrent pas attachés aux couronnes par la nomination ou par la faction, se trouvèrent tout à fait libres à la mort du pape, parce que le Cardinal Pamphile, son neveu, ayant remis son chapeau pour épouser Mme La Princesse De Rossane, et le Cardinal Astalli, que sa sainteté avoit adopté, ayant été dégradé depuis du népotisme, même avec honte, il n' y avoit plus personne qui pût se mettre à la tête de cette faction dans le conclave. Ceux qui se rencontrèrent en cet état, que l' on peut appeler de liberté, étoient Mm Les Cardinaux Chigi, Lomelin, Ottoboni, Imperiali, Aquaviva, Pio, Borromée, Albizzi, Gualtieri, Azzolin, Homodei, Cibo,

p17

Odescalchi, Vidman, Aldobrandin. Dix de ceux-là, qui furent Lomelin, Ottoboni, Imperiali, Borromée, Aquaviva, Pio, Gualtieri, Albizzi, Homodei, Azzolin, se mirent dans l' esprit de se servir de leur liberté pour affranchir le sacré collège de cette coutume qui assujettit à la reconnoissance des voix qui ne devoient reconnoître que les mouvements du Saint-Esprit. Ils résolurent de ne s' attacher qu' à leur devoir et de faire une profession publique, en entrant dans le conclave, de toute sorte d' indépendance et de faction et de couronne. Comme celle d' Espagne étoit, en ce temps-là, la plus forte à Rome, et par le nombre des cardinaux et par la jonction des sujets qui étoient assujettis à la

p18

maison De Médicis, ce fut celle aussi qui éclata le plus contre cette indépendance de *l' escadron volant* : c' est le nom que l' on donna à ces dix cardinaux que je viens de vous nommer ; et je pris ce moment de l' éclat que le Cardinal Jean-Carle De Médicis fit, au nom de l' Espagne, contre cette union, pour entrer moi-même dans leur corps : à quoi je mis toutefois le préalable qui y étoit nécessaire à l' égard de la France ; car je priai Monsignor Scotti, qui y avoit été nonce extraordinaire et qui étoit agréable à la cour, d' aller chez tous les cardinaux de la faction leur dire que je les suppliois de me dire ce

que j' avois à faire pour le service du roi ; que je ne demandois pas le secret, et qu' il me suffisoit

p19

que l' on me dît jour à jour les pas que j' aurois à faire pour remplir mon devoir.

M Le Cardinal Grimaldi fit une réponse fort civile et même fort obligeante à Monsignor Scotti ; mais Mm Les Cardinaux D' Est, Bichi et Ursin me traitèrent de haut en bas, même avec mépris. Je déclarai publiquement, dès le lendemain, que puisque l' on ne me vouloit donner aucun moyen de servir la France, je croyois que je ne pouvois rien faire de mieux que de me mettre au moins dans la faction la plus indépendante de celle d' Espagne. J' y fus reçu avec toutes les honnêtetés imaginables, et l' événement fit voir que j' avois eu raison.

Je n' en eus pas tant dans la conduite que j' eus au même moment avec M De Lionne. Il s' étoit raccommodé avec M Le Cardinal Mazarin, qui l' envoya à Rome pour agir contre moi, et qui, pour s' y tenir avec plus de dignité, lui donna la qualité d' ambassadeur extraordinaire vers les princes d' Italie. Comme il étoit assez ami de Montrésor, il le vit avant que de partir, et il le

p20

pria de m' écrire qu' il n' oublieroit rien pour adoucir les choses et que je le connoïtrois par les effets. Il parloit sincèrement : son intention pour moi étoit bonne. Je n' y répondis pas comme je devois, et cette faute n' est pas la moindre de celles que j' ai commises pendant ma vie. Je vous en dirai le détail et les raisons de ma conduite, qui n' étoit pas bonne, après que je vous aurai rendu compte du conclave.

Le premier pas que fit l' escadron volant, dans l' intervalle des neuf jours qui sont employés aux obsèques du pape, fut de s' unir avec le Cardinal Barberin, qui avoit dans l' esprit de porter au pontificat le Cardinal Sachetti, homme d' une représentation pareille à celle du feu Président Le Bailleur, de qui Ménage disoit qu' il n' étoit bon qu' à peindre. Le Cardinal Sachetti n' avoit effectivement qu' un fort médiocre talent ; mais comme il étoit créature du Pape Urbain et qu' il avoit toujours été fidèlement attaché à sa maison, Barberin l' avoit en tête, et avec d' autant plus de fermeté, que

son exaltation paroissoit et étoit en effet difficile
au dernier

p21

point. M Le Cardinal Barberin, dont la vie est angélique, a un travers dans l' humeur, qui le rend, comme ils disent en Italie, " *inamorato* de l' impossible. " il ne s' en falloit guère que l' exaltation de Sachetti ne fût de ce genre. L' amitié étroite entre lui et Mazarin, qui avoit été, sinon domestique, au moins commensal de son frère, n' étoit pas une bonne recommandation pour lui vers l' Espagne ; mais ce qui l' éloignoit encore plus de la chaire de Saint-Pierre étoit la déclaration publique que la maison De Médicis, qui étoit d' ailleurs à la tête de la faction d' Espagne, avoit faite contre lui dès le précédent conclave.

Ceux de l' escadron qui avoient en vue de faire pape le Cardinal Chigi, crurent que l' unique moyen, pour engager

p22

M Le Cardinal Barberin à le servir, seroit de l' y obliger par reconnoissance, et de faire sincèrement et de bonne foi tous leurs efforts pour porter au pontificat Sachetti, voyant qu' ils seroient pourtant inutiles par l' événement, ou du moins qu' ils ne seroient utiles qu' à les lier si étroitement et si intimement avec le Cardinal Barberin, qu' il ne pourroit s' empêcher lui-même de concourir dans la suite à ce qu' ils desiroient. Voilà l' unique secret de ce conclave, sur lequel tous ceux à qui il a plu d' en écrire ont dit mille et mille impertinences, et je soutiens que le raisonnement de l' escadron étoit fort juste. Le voici : " nous sommes persuadés que Chigi est le sujet du plus grand mérite qui soit dans le collège, et nous ne le sommes pas moins que l' on ne le peut faire pape qu' en faisant tous nos efforts pour réussir à Sachetti. Le pis du pis est que nous réussissions à Sachetti, qui n' est pas trop bon, mais qui est toujours un des moins mauvais. Selon toutes les apparences du monde, nous n' y réussirons pas : auquel cas nous ferons tomber Barberin à Chigi par reconnoissance et par l' intérêt de nous conserver. Nous y ferons venir l' Espagne et Médicis, par l' appréhension que nous n' emportions à la fin le plus de voix pour Sachetti, et la France, par l' impossibilité

où elle se trouvera de l' empêcher. " ce raisonnement beau et profond, auquel il faut avouer que M Le Cardinal Azzolin eut plus de part que personne, fut approuvé tout d' une voix dans la transpontine, où l' escadron volant s' assembla dès les premiers jours des obsèques, et après même que l' on y eut examiné mûrement les difficultés de ce dessein, qui eussent paru insurmontables à des esprits médiocres. Les grands noms sont toujours de grandes raisons aux petits génies. France, Espagne, Empire, Toscane étoient des mots tous propres à épouvanter les gens. Il n' y avoit aucune apparence que le Cardinal Mazarin pût agréer Chigi, qui avoit été nonce à Munster dans le temps de la négociation de la paix et qui s' étoit déclaré ouvertement, en plus d' une occasion, contre Servien, qui y étoit plénipotentiaire de France. Il n' y avoit pas de vraisemblance que l' Espagne lui dût être favorable. Le Cardinal Trivulce, le plus capable sujet de sa faction

et peut-être de tout le sacré collège, déclamoit publiquement contre lui comme contre un bigot, et il appréhendoit, dans le fond, extrêmement son exaltation, par la crainte qu' il avoit de sa sévérité, peu propre à souffrir la licence de ses débauches, qui, à la vérité, étoient scandaleuses. Il n' étoit pas croyable que le Cardinal Jean-Carle De Médicis pût être bien intentionné pour lui, et par la même raison et par celle de sa naissance ; car il étoit siennois et connu pour aimer passionnément sa patrie, qui est pareillement connue pour n' aimer pas passionnément la domination de Florence.

Toutes ces considérations furent examinées. On pesa l' apparent, le douteux et le possible, et l' on se fixa à la résolution que je viens de vous marquer, avec une sagesse qui étoit d' autant plus profonde qu' elle paroissoit hasardeuse. Il faut avouer qu' il n' y a peut-être jamais eu de concert où l' harmonie ait été si juste qu' en celui-ci, et il sembloit que tous ceux qui y entrèrent ne fussent nés que pour agir les uns avec les autres. L' activité d' Imperiali y étoit tempérée par le flegme de Lomelin ; la profondeur d' Ottoboni se servoit utilement de la hauteur d' Aquaviva ; la candeur d' Homodei et la froideur de Gualtieri y couvroient, quand il étoit nécessaire,

l' impétuosité de Pio et la duplicité d' Albizzi ; Azzolin, qui est un des plus beaux et des plus faciles esprits du monde, veilloit avec une application d' esprit continuelle aux mouvements de ces différents ressorts ; et l' inclination que Mm Les Cardinaux De Médicis et Barberin, chefs des deux factions les plus opposées, prirent d' abord pour moi, suppléa dans les rencontres, en ma personne, au défaut des qualités qui m' étoient nécessaires pour y tenir mon coin. Tous les acteurs firent bien ; le théâtre fut toujours rempli ; les scènes ne furent pas beaucoup diversifiées ; mais la pièce fut belle, et d' autant plus qu' elle fut simple, quoi qu' en aient écrit les compilateurs de ce conclave. Il n' y eut de mystère que celui que je vous ai expliqué ci-devant. Il est vrai que les épisodes en furent curieuses : je m' explique. Le conclave fut, si je ne me trompe, de quatre-vingts jours. Nous donnions tous les matins et toutes les après-dînées trente-deux et trente-trois voix à Sachetti,

et ces voix étoient celles de la faction de France, des créatures du Pape Urbain, oncle de M Le Cardinal Barberin, et de l' escadron volant. Celles des espagnols, des allemands et des Médicis se répandoient sur différents sujets dans tous les scrutins, et ils affectoient d' en user ainsi pour donner à leur conduite un air plus ecclésiastique et plus épuré d' intrigues et de cabales que le nôtre n' avoit. Ils ne réussirent pas dans leur projet, parce que les moeurs très-déréglées de M Le Cardinal Jean-Carle De Médicis et de M Le Cardinal Trivulce, qui étoient proprement les âmes de leur faction, donnoient bien plus de lustre à la piété exemplaire de M Le Cardinal Barberin qu' ils ne lui en pouvoient ôter par leurs artifices. Et le Cardinal Cesi, pensionnaire d' Espagne et l' homme le plus singe en tout sens que j' aie jamais connu, me disoit un jour à ce propos fort plaisamment : " vous nous battriez à la fin, car nous nous décréditons en ce que nous nous voulons faire passer pour gens de bien. " cela paroît ridicule, et cela est pourtant vrai. Le faux trompe quelquefois, mais il ne trompe pas longtemps, quand il est relevé par d' habiles

p27

gens. Leur faction perdit, en peu de jours, le *conchetto* (qu' ils appellent en ce pays-là) de vouloir le bien. Nous gagnâmes de bonne heure cette réputation, et parce que, dans la vérité, Sachetti, qui étoit aimé à cause de sa douceur, passoit pour homme de bonne et droite intention, et parce que le ménagement que la maison De Médicis étoit obligée d' avoir pour le Cardinal Capponi, quoiqu' elle ne l' eût pas voulu en effet pour pape, nous donna lieu de faire croire dans le monde qu' elle vouloit installer dans la chaire de Saint-Pierre *la volpe* : c' est ainsi que l' on appeloit le Cardinal Capponi, parce qu' il passoit pour un fourbe.

Ces dispositions, jointes à plusieurs autres, qui seroient trop longues à déduire, firent que la faction d' Espagne s' aperçut qu' elle perdoit du terrain, et quoique cette perte n' allât pas jusques au point de lui faire croire que nous

p28

pensions faire le pape sans elle, elle ne laissa pas d' appréhender que, son parti ayant beaucoup de vieillards, et le nôtre beaucoup de jeunes, le temps ne pût être facilement pour nous. Nous surprîmes une lettre de l' ambassadeur d' Espagne au Cardinal Sforce, qui faisoit voir cette crainte en termes exprès, et nous comprîmes même, par l' air de cette lettre encore plus que par les paroles, que cet ambassadeur n' étoit pas trop content de la manière d' agir des Médicis. Je suis trompé, ou ce fut Monsignor Febei qui surprit cette lettre. Cette semence fut cultivée avec beaucoup de soin dès qu' elle eut paru, et l' escadron, qui, par le canal de Borromée, milanois, et d' Aquaviva, napolitain, gardoit toujours beaucoup de mesures d' honnêteté avec l' ambassadeur d' Espagne, n' oublia pas de lui faire pénétrer qu' il étoit du service du roi son maître, et de l' intérêt particulier de lui ambassadeur, de ne se pas si fort abandonner aux florentins, qu' il assujettît et à leurs maximes et à leur caprice la conduite d' une couronne pour laquelle tout le monde avoit du respect. Cette poudre s' échauffa peu à peu, et elle prit feu dans son temps.

p29

Je vous ai déjà dit que la faction de France donnoit de toute sa force à Sachetti avec nous. La différence est qu' elle y donnoit à l' aveugle croyant qu' elle y pourroit réussir, et que nous y donnions avec une lumière presque certaine que nous ne pourrions pas l' emporter, ce qui faisoit qu' elle ne prenoit point de mesures hypothétiques, si l' on peut parler ainsi, c' est-à-dire qu' elle ne songeoit pas à se résoudre quel parti elle prendroit, en cas qu' elle ne pût réussir à Sachetti, comme le nôtre étoit pris.

Selon cette disposition, que nous tenions presque pour constante, nous nous appliquions par avance à affoiblir celle de France, pour le temps dans lequel nous jugions qu' elle nous seroit opposée. Je donnai par hasard l' ouverture à Jean-Carle de débaucher le Cardinal Ursin, qu' il eut à bon marché, et ainsi, dans le moment que la faction d' Espagne ne songeoit qu' à se défendre de Sachetti, et que celle de France ne pensoit qu' à le porter, nous travaillions pour une fin sur laquelle ni l' une ni l' autre ne faisoit aucune réflexion : à diviser celle-là et à affoiblir celle-ci. L' avantage de se trouver en cet état est grand, mais il est rare. Il falloit pour cela une rencontre pareille à celle dans laquelle nous étions et qui ne se verra peut-être pas en dix mille ans. Nous voulions Chigi, et nous ne le pouvions avoir qu' en faisant tout ce qui étoit en notre pouvoir pour l' exaltation de Sachetti, et nous étions moralement assurés que ce

p30

que nous faisons pour Sachetti ne pourroit réussir, de sorte que la bonne conduite nous portoit à ce à quoi nous étions obligés par la bonne foi. Cette utilité n' étoit pas la seule : notre manoeuvre couvroit notre marche, et nos ennemis tiroient à faux, parce qu' ils visoient toujours où nous n' étions pas. Vous verrez le succès de cette conduite, après que je vous aurai expliqué celle de Chigi, et la raison pour laquelle nous avons jeté les yeux sur lui.

Il étoit créature du Pape Innocent, et le troisième de la promotion de laquelle j' avois été le premier. Il avoit été inquisiteur à Malte et nonce à Munster, et il avoit acquis en tous lieux la réputation d' une intégrité sans tache. Ses moeurs avoient été sans reproche dès son enfance. Il savoit assez d' humanités pour faire paroître au moins une teinture suffisante des autres sciences. Sa sévérité paroissoit douce ; ses maximes paroissoient droites ; il se communiquoit peu, mais ce peu qu' il se communiquoit étoit mesuré et sage,

savio col silenzio,

p31

mieux qu' homme que j' aie jamais connu ; et tous les dehors d' une piété véritable et solide relevoient merveilleusement toutes ses qualités, ou plutôt toutes les apparences. Ce qui leur donnoit un corps au moins fantastique étoit ce qui s' étoit passé à Munster entre Servien et lui. Celui-là, qui étoit connu et reconnu pour le démon exterminateur de la paix, s' y étoit cruellement brouillé avec le Contarin, ambassadeur de Venise, homme sage et homme de bien. Chigi se signala pour le Contarin, sachant qu' il faisoit fort bien sa cour à Innocent. L' opposition de Servien, qui étoit dans l' exécration des peuples, lui concilia l' amour public et lui donna de l' éclat. La morgue qu' il garda avec le Cardinal Mazarin, lorsqu' il se trouva, ou à Aix-La-Chapelle, ou à Brusle en revenant de Munster, plut à sa sainteté. Elle le rappela à Rome, et elle le fit secrétaire d' état et cardinal. On ne le connoissoit que par les

p32

endroits que je vous viens de marquer. Comme Innocent étoit un génie fort et perçant, il découvrit bientôt que le fond de celui de Chigi n' étoit ni bon ni si profond qu' il se l' étoit imaginé ; mais cette pénétration du pape ne nuisit pas à la fortune de Chigi : au contraire, elle y servit, parce qu' Innocent, qui se voyoit mourant, ne voulut point condamner son propre choix, et que Chigi, qui, par la même raison, ne craignoit le pape que médiocrement, se fit un honneur de se faire passer dans le monde pour un homme d' une vertu inébranlable et d' une rigidité inflexible. Il ne faisoit point la cour à la Signora Olimpia, qui étoit abhorrée dans Rome ; il blâmoit assez ouvertement tout ce que le public n' approuvoit pas de cette cour-là ; et tout le monde, qui est et qui sera éternellement dupe en ce qui flatte son aversion, admiroit sa fermeté et sa vertu, sur un sujet sur lequel l' on ne devoit tout au plus louer que son bon sens, qui lui faisoit voir qu' il semoit de la gloire, et de la graine pour le pontificat futur, dans un champ où il n' avoit plus rien à cueillir pour le présent. Le Cardinal Azzolin, qui avoit été secrétaire des brefs dans le même temps que l' autre avoit été

d' état, avoit remarqué dans ses mémoires de certaines finoteries, qui n' avoient pas de rapport à la candeur dont il faisoit profession. Il me le dit avant que nous entrassions dans le conclave ; mais il ajouta, en me le disant, que sur le tout il n' en voyoit point de meilleur, et que, de plus, sa réputation étoit si bien établie, même dans l' esprit de nos amis de l' escadron, que ce qu' il leur en pourroit dire ne passeroit auprès d' eux que comme un reste de quelques petits démêlés qu' ils avoient eus ensemble par la compétence de leurs charges. Je fis d' autant moins de réflexion sur ce qu' Azzolin m' en disoit, que j' étois moi-même tout à fait préoccupé en faveur de Chigi. Il avoit ménagé avec soin l' Abbé Charrier dans le temps de ma prison ; il lui avoit fait croire qu' il faisoit des efforts incroyables pour moi auprès du pape ; il pestoit contre lui avec l' Abbé Charrier, et avec plus d' emportement même que l' Abbé Charrier, de ce qu' il ne pouvoit pas avec assez de vigueur le Cardinal Mazarin sur mon sujet. L' Abbé Charrier avoit chez lui toutes les entrées, comme si il avoit été son domestique ; et il étoit persuadé qu' il étoit mieux intentionné et plus échauffé pour moi que moi-même. Je n' eus pas sujet d' en douter dans tout le cours du conclave. J' étois assis immédiatement au-dessus de lui au scrutin,

et tant qu' il duroit, j' avois lieu de l' entretenir. Ce fut, je crois, par cette raison qu' il affecta de ne vouloir écouter que moi sur ce qui regardoit son pontificat. Il répondit à quelques-uns de ceux de l' escadron, qui s' ouvrirent à lui de leurs desseins, d' une manière si désintéressée, qu' il les édifia. Il ne se trouvoit ni aux fenêtres où l' on va prendre l' air, ni dans les corridors où l' on se promène ensemble. Il étoit toujours enfermé dans sa cellule, où il ne recevoit même aucune visite. Il recevoit de moi quelques avis que je lui donnois au scrutin ; mais il les recevoit toujours ou d' une manière si éloignée du desir de la tiare, qu' il attiroit mon admiration, ou tout au plus avec des circonstances si remplies de l' esprit ecclésiastique, que la malignité la plus

noire n' eût pu s' imaginer d' autres desirs que celui dont parle Saint Paul, quand il dit : (...). Tous les discours qu' il me faisoit n' étoient pleins que de zèle pour l' église et de regret de ce que Rome n' étudioit pas assez l' écriture, les conciles, la tradition. Il ne se pouvoit lasser de m' entendre parler des maximes de la Sorbonne. Comme l' on ne se peut jamais si bien contraindre qu' il n' échappe toujours quelque chose du naturel, il ne put si bien se couvrir que je ne m' aperçusse qu' il étoit homme de

p35

minuties : ce qui est toujours signe non pas seulement d' un petit génie, mais encore d' une âme basse. Il me parloit un jour des études de sa jeunesse, et il me disoit qu' il avoit été deux ans à écrire d' une même plume. Cela n' est qu' une bagatelle ; mais comme j' ai remarqué plusieurs fois que les plus petites choses sont souvent de meilleures marques que les plus grandes, cela ne me plut pas. Je le dis à l' Abbé Charrier, qui étoit un de mes conclavistes. Je me souviens qu' il m' en gronda, en me disant que j' étois un maudit qui ne savoit estimer la simplicité chrétienne.

Pour abréger, Chigi fit si bien, par sa dissimulation profonde, que, nonobstant sa petitesse, qu' il ne pouvoit cacher à l' égard de beaucoup de petites choses, sa physionomie, qui étoit basse, et sa mine qui tenoit beaucoup du médecin, quoiqu' il fût de bonne naissance : il fit si bien, dis-je, que nous crûmes que nous renouvellerions en sa personne, si nous le pouvions porter au pontificat, la gloire et la vertu des Saint Grégoire et des Saint Léon. Nous nous trompâmes dans cette espérance. Nous réussîmes à l' égard de son exaltation, parce

p36

que les espagnols appréhendèrent, par les raisons que je vous ai marquées ci-dessus, que l' opiniâtreté des jeunes ne l' emportât à la fin sur celle des vieux, et que Barberin désespéra à la fin de réussir pour Sachetti, vu l' engagement et la déclaration publique des espagnols et des Médicis. Nous nous résolûmes de prendre, quand il en seroit temps, ce défaut, pour insinuer aux deux partis l' avantage que ce leur seroit à l' un et à l' autre de penser à Chigi. Nous fîmes état que Borromée feroit voir aux espagnols qu' ils ne

pourroient mieux faire, vu l' aversion que la France avoit pour lui, et que je ferois voir à M Le Cardinal Barberin que, n' ayant personne dans ses créatures qu' il lui fût possible de porter au pontificat, il acquerroit un mérite infini envers toute l' église, de le faire tomber sans aucune apparence d' intérêt au meilleur sujet. Nous crûmes que nous trouverions du secours pour notre dessein dans les dispositions des particuliers des factions, et voici sur quoi nous nous fondions.

Le Cardinal Montalte, qui étoit de celle d' Espagne, homme d' un petit talent, mais bon, de grande dépense, et qui avoit un air de fort grand seigneur, avoit une grande frayeur que le Cardinal Fiorenzola, jacobin et

p37

esprit vigoureux, ne fût proposé par M Le Cardinal Grimaldi, qui étoit son ami intime et dont les travers avoient assez de rapport à celui de Fiorenzola. Nous résolûmes de nous servir utilement de l' appréhension de Montalte, pour lui donner presque insensiblement de l' inclination pour Chigi. Le vieux Cardinal De Médicis, qui étoit l' esprit du monde le plus doux, étoit la moitié du jour fatigué et de la longueur du conclave et de l' impétuosité du Cardinal Jean-Carle, son neveu, qui ne l' épargnoit pas quelquefois lui-même. J' étois très-bien avec lui, et au point de donner même de la jalousie à M Le Cardinal Jean-Carle ; et ce qui m' avoit particulièrement procuré l' honneur de son amitié étoit sa candeur naturelle, qui avoit fait qu' il avoit pris plaisir à ma manière d' agir avec lui. Je faisais profession publique de l' honorer, et je lui rendois même avec soin mes devoirs. Mais je n' avois pas laissé de m' expliquer clairement avec lui sur mes engagements avec M Le Cardinal Barberin et avec l' escadron. Ma sincérité lui avoit plu, et il se trouva par l' événement qu' elle me fut plus utile que n' auroit été l' artifice. Je ménageai avec application

p38

son esprit, et je jugeai que je me trouverois bientôt en état de le disposer peu à peu et à le radoucir pour M Le Cardinal Barberin, qui étoit brouillé avec toute sa maison, et à ne pas regarder M Le Cardinal Chigi comme un homme si dangereux que l' on lui avoit voulu faire croire. L' on ne s' endormoit pas, comme vous

voyez, à l'égard de l'Espagne, et de la Toscane, quoique l'on y parût à elle-même sans action, parce qu'il n'étoit pas encore temps de se découvrir. L'on n'eut pas moins d'attention vers la France, dont l'opposition à Chigi étoit encore plus publique et plus déclarée que celle des autres. M De Lionne, neveu de Servien, en parloit à qui le vouloit entendre comme d'un pédant, et il ne présumoit pas que l'on le pût seulement mettre sur les rangs. M Le Cardinal Grimaldi, qui, dans le temps de leur prélature, avoit eu je ne sais quel malentendu avec lui, disoit publiquement qu'il n'avoit qu'un mérite d'imagination. Il ne se pouvoit que M Le Cardinal D'Est n'appréhendât, comme frère du Duc De Modène, l'exaltation d'un sujet désintéressé et ferme, qui sont les deux qualités que les princes d'Italie craignent uniquement dans un pape.

p39

Vous avez vu ci-devant qu'il y avoit eu même du personnel entre lui et M Le Cardinal Mazarin en Allemagne, et nous jugeâmes qu'il étoit à propos, par toutes ces considérations, d'adoucir les choses autant que nous le pourrions de ce côté-là, qui, quoique foible, nous pourroit peut-être faire obstacle : je dis quoique foible, et peut-être, parce que, dans la vérité, la faction de France ne faisoit pas une figure si considérable dans ce conclave que nous ne pussions prétendre, et que nous ne prétendissions, en effet, de pouvoir faire un pape malgré elle. Ce n'est pas qu'elle manquât de sujets, et même capables. Est, qui étoit protecteur, suppléoit par sa qualité, par sa dépense et par son courage à ce que l'obscurité de son esprit et l'ambiguïté de ses expressions diminuoient de sa considération. Grimaldi joignoit à la réputation de vigueur qu'il a toujours eue, un air de supériorité aux manières serviles des autres cardinaux de sa faction, et il élevoit par là au-dessus d'eux sa réputation. Bichi, habile et rompu dans les affaires, y devoit tenir naturellement un grand poste. M Le Cardinal Antoine brilloit par sa libéralité, et M Le Cardinal Ursin par son nom. Voilà bien des circonstances qui devoient faire qu'une faction ne fût pas méprisante. Il s'en falloit fort peu que celle de France ne le fût avec toutes ces circonstances, parce qu'elles se trouvèrent compliquées avec d'autres qui les empoisonnèrent. Grimaldi,

p40

qui haïssoit Mazarin, autant qu' il en étoit haï,
n' agissoit presque en rien, et d' autant moins qu' il
croyoit, et avec raison, que Lionne, qui avoit au
dehors le secret de la cour, ne le lui confioit pas.
Est, qui trembloit avec tout son courage, parce que le
Marquis De Caracène entra justement, en ce temps-là,
dans le Modenois avec toute l' armée du milanois,
faisoit qu' il n' osoit s' étendre de toute sa force
contre l' Espagne. Je vous ai déjà dit que les Médicis
n' étoient point brouillés avec Ursin ; Antoine
n' étoit ni intelligent ni actif, et de plus l' on
n' ignoroit pas que, dans le fond du coeur, et à coup
près, le Cardinal Barberin, qui étoit très-mal à la
cour de France, ne l' emportât. Lionne n' y pouvoit pas
prendre une entière confiance, parce qu' il ne pouvoit
pas s' assurer que le Cardinal Barberin, qui vouloit
aujourd' hui Sachetti qui étoit agréable à la France,
n' en voulût pas demain un autre qui lui fût
désagréable ; et cette même considération diminueoit
encore de beaucoup la confiance que Lionne eût pu
prendre au Cardinal D' Est, parce que l' on savoit
qu' il gardoit toujours beaucoup

p41

d' égard avec le Cardinal Barberin, et par l' amitié
qui avoit été dès longtemps entre eux, et par la raison
de la Duchesse De Modène, qui étoit sa nièce. Bichi
n' étoit pas selon le coeur du Mazarin, qui le croyoit
trop fin et très-mal disposé pour lui, comme il étoit
vrai. Voilà, comme vous voyez, un détail qui vous peut
empêcher de vous étonner de ce que la faction d' une
couronne puissante et heureuse n' étoit pas aussi
considérée qu' elle le devoit être dans une conjoncture
pareille. Vous en serez encore moins surprise, quand il
vous plaira de faire réflexion sur le premier mobile
qui donnoit le mouvement à des ressorts aussi mal
assortis, ou plutôt aussi dérangés qu' étoient ceux que
je viens de vous montrer.

Lionne n' étoit connu à Rome que pour un petit
secrétaire de M Le Cardinal Mazarin. L' on l' y avoit
vu, dans le temps du ministère de M Le Cardinal De
Richelieu, particulier d' un assez bas étage, et de
plus

p42

brelandier et concubinaire public. Il eut depuis

quelque espèce d'emploi en Italie, touchant les affaires de Parme ; mais cet emploi n'avoit pas été assez grand pour le devoir porter d'un saut à celui de Rome, ni son expérience assez consommée pour lui confier la direction d'un conclave, qui est incontestablement de toutes les affaires la plus aiguë. Les fautes de ce genre sont assez communes dans les états qui sont dans la prospérité, parce que l'incapacité de ceux qu'ils emploient s'y trouve souvent suppléée par le respect que l'on a pour leur maître. Jamais royaume ne s'est plus confié en ce respect que la France, dans le temps du ministère du Cardinal Mazarin. Ce n'est pas jeu sûr : il l'éprouva dans l'occasion dont il s'agit. M De Lionne n'y eut ni assez de dignité, ni assez de capacité pour tenir l'équilibre entre tous les ressorts qui se démanchoient. Nous le reconnûmes en peu de jours, et nous nous en servîmes très-utilement pour notre fin. Je vous ai déjà dit, ce me semble, qu'ayant été avertis que Lionne avoit mécontenté M Le Cardinal Ursin sur

p43

un reste de pension, qui n'étoit que de mille écus, j'en informai M Le Cardinal De Médicis assez à temps pour lui donner lieu de le gagner à une condition si petite, que, pour l'honneur de la pourpre, je crois que je ferois bien mieux de ne la point dire. Vous verrez, dans la suite, que nous nous servîmes avec encore plus de fruit de l'indisposition que M Le Cardinal Bichi avoit pour lui, pour diviser et pour déconcerter la faction de France encore plus qu'elle ne l'étoit. Mais comme ce n'étoit pas celle que nous appréhendions le plus, quoique ce fût celle qui nous fût la plus opposée, nous n'avancions notre travail, du côté qui la regardoit, que subordonné au progrès que nous faisons des deux autres, d'où nous craignons, et avec raison, de trouver plus de difficulté. Vous avez déjà vu les raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas ignorer que l'Espagne et les Médicis donneroient malaisément à Chigi, et vous avez aussi vu la manoeuvre que nous faisons pour lever, peu à peu et même imperceptiblement, leur indisposition. Je dis imperceptiblement, et ce fut là notre plus grand embarras ; car si Barberin se fût seulement aperçu le moins du monde que nous eussions eu la moindre vue à Chigi, il nous auroit échappé infailliblement, parce

p44

qu' avec toute la vertu imaginable il a tout le caprice possible, et qu' il ne se fût jamais empêché de s' imaginer que nous le trompions sur le sujet de Sachetti. Ce fut proprement en cet endroit où j' admirai la bonne foi, la prévoyance, la pénétration et l' activité de l' escadron, et particulièrement d' Azzolin, qui fut celui qui se donna le plus de mouvement. Il ne s' y fit pas un pas à l' égard de Barberin et de Sachetti qui n' eût pu être avoué par la morale du monde la plus sévère. Comme l' on voyoit clairement que tout ce que l' on faisoit pour lui seroit inutile par l' événement, l' on n' oublia aucune démarche de celles que l' on jugea être utiles à lever les indispositions que l' on prévoyoit se devoir trouver de la part de France, d' Espagne, de Florence, et même de Barberin, à l' exaltation de Chigi, lorsqu' elle seroit en état d' être proposée. Comme l' on ne pouvoit douter que pour peu que Barberin s' aperçût de notre dessein, il n' entrât en défiance de nous-mêmes, nous couvrîmes avec une application si grande et si heureuse notre marche, qu' il ne la connut lui-même que par nous, et quand nous crûmes qu' il étoit nécessaire qu' il la connût. Ce qui étoit de plus embarrassant pour nous étoit que, comme nous avions plus de besoin encore de lui que des autres parce qu' enfin nous en tirions notre principale force, il falloit que, par préalable même à tout le reste, nous travaillions à lever les obstacles que

p45

nous prévoyions même très-grands à notre dessein dans la faction.

Nous savions que l' unique et journalière application des vieux cardinaux qui en étoient, et qui voyoient comme nous l' impossibilité de réussir à l' exaltation de Sachetti, étoit de faire comprendre à Barberin qu' il lui seroit d' une extrême honte que l' on prît un pape qui ne fût pas de ses créatures. Tous conspiroient à lui donner cette vue ; chacun prétendoit de se l' appliquer en son particulier. Ginetti ne doutoit pas que l' attachement qu' il avoit de tout temps à sa maison, ne lui en dût donner la préférence ; Cecchini étoit persuadé qu' elle étoit due à son mérite ; Rapaccioli, qui n' avoit pourtant que quarante-un ans ou un peu plus, je ne m' en souviens pas précisément, s' imaginoit que sa piété, sa capacité et son peu de santé l' y pourroient porter, même avec facilité ; Fiorenzola se laissoit chatouiller par les imaginations de Grimaldi, dont le naturel est de croire aisément tout ce qu' il desire. Ceux qui n' ont pas vu les

conclaves ne se peuvent figurer les illusions des hommes en ce qui regarde la papauté, et l' on a raison de l' appeler *rabbia papale* .

p46

Cette illusion toutefois étoit toute propre à nous faire manquer notre coup, parce que la clameur de toute la faction du Pape Urbain étoit toute propre à faire appréhender à Barberin de perdre en un moment toutes ses créatures, si il choissoit un pape hors d' elle. Cet inconvénient, comme vous voyez, étoit fort grand ; mais nous trouvâmes le remède dans le même lieu d' où nous appréhendions le mal ; car la jalousie qui étoit entre eux les obligea, par avance, à faire tant de pas les uns contre les autres, qu' ils fâchèrent Barberin, parce qu' ils n' eurent pas la même circonspection que nous à cacher leurs sentiments sur l' impossibilité de l' exaltation de Sachetti. Il crut qu' ils vouloient croire cette impossibilité, pour relever leurs propres intérêts. Il les considéra au commencement comme des ingrats et comme des ambitieux, et cette indisposition fit que, quand il vint lui-même à connoître qu' il ne pouvoit en effet réussir à Sachetti, il se résolut plus facilement à sortir de sa faction et à se persuader qu' il hasarderoit moins de perdre ses créatures en leur faisant voir qu' il étoit emporté dans un autre parti par ses alliés, que de l' aigrir tout entier par la préférence de l' un à l' autre. Car il faut remarquer qu' elles cédoient toutes à Sachetti à cause de son âge et de ses manières, qui, dans la vérité, étoient aimables. Ce n' est pas qu' à mon opinion il

p47

n' eût été de lui comme de Galba, digne de l' empire si il n' eût point été empereur ; mais enfin l' on n' en étoit pas là. Les autres créatures de Barberin s' étoient réglées sur ce point ; mais comme ils ne croyoient pas son exaltation possible, cette déférence ne faisoit qu' augmenter la jalousie enragée qu' ils avoient par avance les uns contre les autres. Le vieux Spada, rompu et corrompu dans les affaires, se déclara contre Rapaccioli, jusques à faire un libelle contre lui, par lequel il l' accusoit d' avoir cru que le diable pourroit être reçu à pénitence. Montalte dit publiquement qu' il avoit de quoi s' opposer en forme à l' exaltation de Fiorenzola.

Celui-ci, dont je vous ai déjà parlé, fit une description assez plaisante de la beauté du

p48

carnaval que la Signora Vasti, belle et galante, nièce de Cecchini, donneroit au public, si son oncle étoit pape. Toutes ces aigreurs, toutes ces niaiseries, peu dignes à la vérité d' un conclave, déplurent au dernier point à Barberin, esprit et pieux et sérieux, et ne nuisirent pas à notre dessein dans la suite, que vous allez voir.

Il me semble que je vous ai déjà dit que ce conclave dura quatre-vingts jours, ou peu plus ou peu moins. Il y en eut plus des deux tiers employés comme je vous l' ai déjà dit ci-devant, parce que M Le Cardinal Barberin ne se pouvoit ôter de l' esprit que nous emporterions enfin Sachetti par notre opiniâtreté.

Nous pouvions moins que personne le désabuser, par la raison que vous avez déjà vue, et je ne sais si la chose n' eût pas été encore bien plus loin, si Sachetti, qui se lassoit de se voir ballotter réglément quatre fois par jour, sans aucune apparence de réussir, ne lui eût lui-même ouvert les yeux. Ce ne fut pas toutefois sans beaucoup de peine. Il y réussit enfin ; et après que nous eûmes observé toutes les

p49

brèves et les longues, pour ne lui laisser aucun lieu de soupçonner que nous eussions part à cette démarche de Sachetti, à laquelle, dans le vrai, nous n' en avions aucune, nous discutâmes avec lui la possibilité des sujets de sa faction. Nous nous aperçûmes d' abord qu' il s' y trouvoit lui-même fort embarrassé, et même avec beaucoup de raison. Nous n' en fûmes pas fâchés, parce que cet embarras, nous donnant lieu de tomber sur les sujets des autres factions, nous porta insensiblement jusques à Chigi.

M Le Cardinal Barberin, qui, dès son enfance, avoit aimé jusques à la passion la piété, et qui estimoit beaucoup celle qu' il croyoit en Chigi, se rendit avec assez de facilité, et il n' y eut, à vrai dire, qu' un scrupule, qui fut que Chigi, qui étoit fort ami des jésuites, pourroit peut-être donner atteinte à la doctrine de Saint Augustin, pour laquelle Barberin avoit plus de respect que de connoissance. Je fus chargé de m' en éclaircir avec

lui, et je m'acquittai de ma commission d' une manière qui ne blessa ni mon devoir, ni la prétendue tendresse de conscience de Chigi. Comme, dans les grandes conversations que j' avois eues avec lui dans les scrutins, il m' avoit pénétré, ce qui lui étoit fort aisé parce que je ne me couvrois pas auprès de lui, il avoit connu que je n' approuvois pas qu' on s' entêtât pour les personnes, et qu' il suffisoit d' éclaircir la vérité. Il me témoigna entrer lui-même dans ces sentiments, et j' eus sujet de croire qu' il étoit tout propre, par ses maximes, à rendre la paix à l' église. Il s' en expliqua lui-même assez publiquement et raisonnablement ; car Albizzi, pensionnaire des jésuites, s' étant emporté, même avec brutalité, contre l' extrémité, ce disoit-il, de l' esprit de Saint Augustin, Chigi prit la parole avec vigueur, et il parla comme le respect que l' on doit au docteur de la grâce le requiert. Ce rencontre assura absolument Barberin, et beaucoup plus encore que tout ce que je lui en avois dit.

Dès qu' il eut pris son parti, nous commençâmes à mettre en oeuvre les matériaux que nous n' avions fait jusque-là que disposer. Nous agîmes, chacun de son côté, selon que nous l' avions projeté. Nous nous expliquâmes de ce que nous avions le plus souvent caché avec soin, ou que nous n' avions tout au plus qu' insinué.

Borromée et Aquaviva se développèrent plus pleinement vers l' ambassadeur d' Espagne. Azzolin brilla dans les diverses factions avec plus de liberté. Je m' étendis de toute ma force vers le cardinal doyen : il prit confiance en moi sur le desir qu' il avoit d' adoucir le grand-duc par les Barberins. Le Cardinal Barberin l' y eut toute entière sur la joie qu' il en auroit.

Azzolin ou Lomelin, je ne me souviens pas précisément lequel ce fut, découvrit que Bichi, qui étoit allié de Chigi, étoit très-bien intentionné pour lui dans le fond. Il entra dans le commerce habilement, et si bien que Bichi, qui ne crut pas que le Mazarin eût assez de confiance en lui pour concourir sur sa parole à l' exaltation de Chigi, employa, pour le persuader, Sachetti, qui, lassé, comme il me semble que je vous l' ai déjà dit, de se voir ballotté inutilement tous les soirs et tous les matins, lui dépêcha un courrier pour l' avertir que Chigi

seroit pape en dépit de la France, si elle faisoit tant que de lui donner l' exclusion, comme l' on disoit ; car, aussitôt que l' on le vit sur les rangs, tous les subalternes, selon le style de la nation, publièrent que le roi ne le souffriroit jamais. Mazarin ne fut pas de leur sentiment, et il renvoya par le même courrier ordre à Lionne de ne le point exclure. Il eut raison ; car je suis persuadé que si l' exclusion fût arrivée, Chigi eût été pape trois jours plus tôt qu' il ne le fut. Les couronnes ne doivent jamais hasarder facilement ces exclusions : il y a des conclaves où elles peuvent réussir ; il y en a d' autres où le succès en seroit impossible. Celui-là étoit du nombre. Le sacré collège étoit fort, et de plus il sentoit sa force. Les choses étant en l' état que je viens de poser, Mm Les Cardinaux De Médicis et Barberin, qui avoient pris et reçu par moi leurs paroles, me chargèrent, sur les neuf heures du soir, d' en aller porter la nouvelle à M Le Cardinal Chigi. Je le trouvai au lit ; je lui baisai la main. Il m' entendit et il me dit en m' embrassant : *ecco l' effetto de la buona vicinanza* . Je vous ai déjà dit que j' étois au scrutin auprès de lui. Tout le collège y accourut ensuite. Il m' envoya querir sur les onze heures, après que tout le monde fut sorti de sa cellule, et je ne vous puis exprimer les bontés avec lesquelles il me traita. Nous l' allâmes tous prendre, le lendemain au matin, dans sa cellule et nous l' accompagnâmes à la chapelle du scrutin, où il eut, ce me semble, toutes les

voix, à la réserve d' une ou tout au plus de deux. Le soupçon tomba sur le vieux Spada, Grimaldi et Rosetti, lesquels, à la vérité, furent les seuls qui improuvèrent, au moins publiquement, son exaltation. Grimaldi me dit à moi-même que j' avois fait un choix dont je me repentirois en mon particulier, et il se trouva par l' événement qu' il eut raison. J' attribuai son discours à son travers ; l' aversion de Spada, à l' envie qui lui étoit naturelle ; et celle de Rosetti, à l' appréhension qu' il avoit de la sévérité de Chigi. Je crois encore que je ne me trompois pas dans ce jugement, quoique j' avoue qu' ils ne se trompoient pas eux-mêmes pour le fond. Ce qui est constant est que jamais élection de pape n' a été plus universellement applaudie. Il ne se défaillit pas à lui-même dans les premiers moments,

qui, par une imperfection assez bizarre de la nature humaine, surprennent davantage les gens qui les attendent avec le plus d' impatience. La suite a fait voir qu' il n' étoit pas assez homme de bien pour n' en avoir pas eu beaucoup en ce rencontre. Il fut si éloigné d' en donner

p54

aucunes marques, que nous eûmes sujet de croire qu' il en avoit de la douleur. Il pleura amèrement au moment que l' on relisoit le scrutin qui le faisoit pape ; et comme il vit que je le remarquai, il m' embrassa d' un bras et prit de l' autre Lomelin, qui étoit au-dessous de lui, et il nous dit à l' un et l' autre : " pardonnez cette foiblesse à un homme qui a toujours aimé ses proches avec tendresse et qui s' en voit séparé pour jamais. " nous descendîmes, après les cérémonies accoutumées, à Saint-Pierre ; il affecta de ne s' asseoir que sur le coin de l' autel, quoique les maîtres des cérémonies lui dissent que la coutume étoit que les papes se missent justement sur le milieu. Il y reçut l' adoration du sacré collège avec beaucoup plus de modestie que de grandeur, avec beaucoup plus d' abattement que de joie ; et lorsque je m' approchai à mon tour pour lui baiser les pieds, il me dit en m' embrassant, si haut que les ambassadeurs d' Espagne et de Venise et le connétable Colonne l' entendirent : " Signor Cardinal De Rais, *ecce opus manuum tuarum* . " vous pouvez juger de l' effet

p55

que fit cette parole. Les ambassadeurs la dirent à ceux qui étoient auprès d' eux ; elle se répandit en moins d' un rien dans toute l' église. Châtillon, frère de Barillon, me la redit une heure après, en me rencontrant comme je sortois, et je retournai chez moi accompagné de plus de six-vingts carrosses, qui étoient pleins de gens très-persuadés que j' allois gouverner le pontificat. Je me souviens que Châtillon me dit à l' oreille : " je suis résolu de compter les carrosses pour en rendre ce soir un compte exact à M De Lionne ; il ne faut pas épargner cette joie au cocu. "

p56

je vous ai promis quelques épisodes, je vas vous tenir ma parole. Vous avez déjà vu que la faction de France avoit eu ordre du roi, non pas seulement de ne pas communiquer avec moi, mais même de ne me pas saluer. M Le Cardinal D' Est évita avec soin de me rencontrer ; quand il ne le put, il tourna la tête de l' autre côté, ou il fit semblant de ramasser un mouchoir, ou de parler à quelqu' un. Enfin, comme il a toujours affecté de paroître ecclésiastique, il affecta aussi, à mon opinion, de témoigner en cette occasion qu' une conduite qui blessait même l' apparence de la charité chrétienne lui faisoit de la peine. Antoine me saluoit toujours fort honnêtement, quand personne ne le voyoit ; mais comme il étoit fort bas à la cour et fort timide, il se redressoit en public ; et Ursin, qui étoit l' âme du monde la plus vile, me morguoit également partout. Bichi me saluoit toujours civilement, et Grimaldi n' observoit l' ordre qu' en ce qu' il ne me visitoit pas, car il me parloit même dans la rencontre et toujours fort honnêtement. Ce détail vous paroît sans doute une minutie ; mais ce qui fait que je ne l' omets pas est qu' il me paroît être une véritable et bien naturelle image de

p57

la lâche politique des courtisans. Chacun d' eux la monte et la baisse à son cran, et leur inclination la règle sans comparaison davantage que leur véritable intérêt. Ils se conduisirent tous dans le conclave différemment sur mon sujet. J' observai qu' ils en furent tous également à la cour ; j' ai appliqué depuis cet exemple à mille autres. Je vivois avec autant d' honnêteté à leur égard que si ils eussent fort bien vécu avec moi. J' avois toujours la main au bonnet devant eux, de cinquante pas, et je poussai ma civilité jusques à l' humilité. Je disois à qui le vouloit entendre que je leur rendois ces respects, non pas seulement comme à mes confrères, mais encore comme à des serviteurs de mon roi. Je parlois en françois, en chrétien, en ecclésiastique ; et Ursin m' ayant un jour morgué si publiquement que tout le monde s' en scandalisa, je renouvelai d' honnêteté

p58

pour lui à un point que tout le monde s' en édifia. Ce qui arriva, le lendemain, releva cette modestie ou

plutôt cette affectation de modestie. Le Cardinal Jean-Carle De Médicis, qui étoit naturellement impétueux, s' éleva contre moi sur ce que j' étois, ce disoit-il, trop uni avec l' escadron. Je lui répondis avec toute la considération que je devois et à sa personne et à sa maison. Il ne laissa pas de s' échauffer et de me dire que je me devois souvenir des obligations que ma maison avoit à la sienne : sur quoi je lui dis que je ne les oublierois jamais et que m. Le cardinal doyen et m. Le grand-duc en étoient très-persuadés. " je ne le suis pas, moi, reprit-il tout d' un coup, que vous vous souveniez bien que, sans la Reine Catherine, vous seriez un gentilhomme comme un autre à Florence. -pardonnez-moi,

p59

monsieur, lui répondis-je en présence de douze ou quinze cardinaux, et pour vous faire voir que je sais bien ce que je serois à Florence, je vous dirai que si j' y étois selon ma naissance, j' y serois autant au-dessus de vous, que mes prédécesseurs y étoient au-dessus des vôtres, il y a quatre cents ans. " je me tournai ensuite vers ceux qui étoient présents, et je leur dis : " vous voyez, messieurs, que le sang françois s' émeut aisément contre la faction d' Espagne. " le grand-duc et le cardinal doyen eurent l' honnêteté de ne se point aigrir de cette parole ; et le Marquis Riccardi, ambassadeur du premier, me dit, au sortir du conclave, qu' elle

p60

lui avoit même plu et qu' il avoit blâmé le Cardinal Jean-Carle.
Il y eut une autre scène, quelques jours après, qui me fut assez heureuse. Le Duc De Terra-Nueva, ambassadeur d' Espagne, présenta un mémorial au sacré collège, à propos de je ne sais quoi dont je ne me ressouviens point, et il donna dans ce mémorial la qualité de fils aîné de l' église au roi son maître. Comme le secrétaire du collège le lisoit, je remarquai cette expression, qui ne fut point, à mon sens, observée par les cardinaux de la faction ; il est au moins certain qu' elle ne fut pas relevée. Je leur en laissai tout le temps, afin de ne faire paroître ni précipitation ni affectation. Comme je vis qu' ils demeuroient tous dans un profond silence, je me levai, je sortis de ma place, et, en m' avançant du côté de m.

Le cardinal doyen, je m'opposai en forme à l'article du mémorial dans lequel le roi catholique étoit appelé fils aîné de l'église. Je demandai acte de mon opposition, et l'on me l'accorda en bonne

p61

forme, signé de quatre maîtres des cérémonies. M Le Cardinal Mazarin eut la bonté de dire au roi et à la reine mère, en plein cercle, que cette pièce avoit été concertée avec l'ambassadeur d'Espagne pour m'en faire honneur en France. Il n'est jamais honnête à un ministre d'être imposteur ; mais il n'est pas même politique de porter l'imposture au delà de toute apparence.

Je ne puis finir cette matière des conclaves, sans vous en faire une peinture qui vous les fasse connoître, et qui efface l'idée que vous avez sans doute prise sur le bruit commun et peut-être sur la lecture de ces relations fabuleuses qui en ont été faites. Ce que je viens même de vous exposer de celui d'Alexandre Vii ne vous en aura pas détrompée, parce que vous y avez vu des murmures, des plaintes, des aigreurs ; et c'est ce qu'il est, à mon opinion, nécessaire de vous expliquer. Il est certain qu'il y eut dans ce conclave plus de ces murmures, de ces plaintes et de ces aigreurs qu'en aucun autre que j'aie vu ; mais il ne l'est pas moins que, à la réserve de ce qui se passa entre M Le Cardinal Jean-Carle et moi, dont je vous ai rendu compte, d'une parole encore sans comparaison plus légère qu'il s'attira d'Imperiali, à force de le presser, et du libelle de Spada

p62

contre Rapaccioli, il n'y eut pas dans ces murmures, dans ces plaintes et dans ces aigreurs extérieures, la moindre étincelle, je ne dis pas de haine, mais même d'indisposition. L'on y vécut toujours ensemble avec le même respect et la même civilité que l'on observe dans les cabinets des rois, avec la même politesse que l'on avoit dans la cour de Henri Iii, avec la même familiarité que l'on voit dans les collèges, avec la même modestie qui se remarque dans les noviciats, et avec la même charité, au moins en apparence, qui pourroit être entre des frères parfaitement unis. Je n'exagère rien et j'en dis encore moins que je n'en ai vu dans les autres conclaves dans lesquels je me suis trouvé. Je ne puis mieux m'exprimer sur ce sujet, qu'en

vous disant que, même dans celui d' Alexandre VII, que l' impétuosité de M Le Cardinal Jean-Carle De Médicis éveilla, ou plutôt dérégla un peu, la réponse que je lui fis ne fut excusée que parce qu' il n' y étoit pas aimé ; que celle d' Imperiali y fut condamnée, et que le libelle de Spada y fut détesté et désavoué, dès le lendemain au matin, par lui-même, à cause de la honte que l' on lui en fit. Je puis dire avec vérité que je n' ai jamais vu, dans aucun des conclaves auxquels j' ai assisté, ni un seul cardinal, ni un seul conclaviste s' emporter ; j' en ai vu même fort

p63

peu qui s' y soient échauffés. Il est rare d' y entendre une voix élevée, ou d' y remarquer un visage changé. J' ai souvent essayé de trouver de la différence dans l' air de ceux qui venoient d' être exclus, et je puis dire avec vérité qu' à la réserve d' une seule fois, je n' y en ai jamais trouvé. L' on y est même si éloigné du soupçon de ces vengeances, dont l' erreur commune charge l' Italie, qu' il est assez ordinaire que l' excluant y boive, à son dîner, du vin que l' exclus du matin lui vient d' envoyer. Enfin j' ose dire qu' il n' y a rien de plus grand, ni de plus sage, que l' extérieur ordinaire d' un conclave. Je sais bien que la forme qui s' y pratique, depuis la bulle de Grégoire, contribue beaucoup à le régler ; mais j' avoue qu' il n' y a que les italiens au monde capables d' observer cette règle avec autant de bienséance qu' ils le font. Je reviens à la suite de ma narration.

Vous croyez aisément que je ne manquai pas, dans le cours du conclave, de prendre les sentiments de M Le Cardinal Chigi et de mes amis de l' escadron sur la conduite que j' avois à tenir après que j' en serois sorti. Je prévoyois qu' elle seroit assez difficile, et du côté de Rome et du côté de France, et je connus, dès les premières conversations, que je ne me trompois pas dans ma prévoyance. Je commence par les embarras que je

p64

trouvai à Rome, que j' expliquerai de suite, pour ne point interrompre le fil du récit, et je ne reviendrai à ce que je fis du côté de France qu' après que je vous aurai exposé la conduite que je pris en Italie. Mes amis, qui n' étoient nullement pratiques de ce pays-là, et qui, selon le génie de notre nation, qui

traite toutes les autres par rapport à elle,
s' imaginoient qu' un cardinal persécuté pouvoit et
devoit même vivre presque en homme privé à Rome,
m' écrivoient par toutes leurs lettres qu' il étoit de la
bienséance que je demeurasse toujours dans la maison de
mission, où

p65

je m' étois effectivement logé sept ou huit jours après
que je fus arrivé. Ils ajoutoient qu' il étoit
nécessaire que je ne fisse aucune dépense, et parce
que, tous mes revenus étant saisis en France avec une
rigueur extraordinaire, je n' en pourrois pas soutenir
même une médiocre, et parce que cette modestie feroit
un effet admirable dans le clergé de Paris, dont
j' aurois grand besoin dans la suite. Je parlai sur ce
ton à M Le Cardinal Chigi, qui passoit pour le plus
grand ecclésiastique qui fût au delà des monts, et je
fus bien surpris quand il me dit : " non, non, monsieur ;
quand vous serez rétabli dans votre siège, vivez comme
il vous plaira, parce que vous serez dans un pays où
l' on saura ce que vous pouvez et ce que vous ne pouvez
pas. Vous êtes à Rome, où vos ennemis disent tous les
jours que vous êtes décrédité en France : il est de
nécessité de faire voir qu' ils ne disent pas vrai.
Vous n' êtes pas ermite, vous êtes cardinal et cardinal
d' une volée que nous appelons en ce pays-ci *dei*
cardinaloni . Nous y estimons peut-être plus
qu' ailleurs la modestie ; mais il faut à un homme de
votre âge, de votre naissance et de votre sorte,
qu' elle soit tempérée ; il faut de plus qu' elle soit
si volontaire, qu' il n' y ait pas seulement le moindre
soupçon qu' elle soit forcée. Il y a beaucoup de gens à
Rome

p66

qui aiment à assassiner ceux qui sont à terre : n' y
tombez pas, mon cher monsieur, et faites réflexion, je
vous supplie, quel personnage vous jouerez dans les
rues avec les six estafiers dont vous parlez, quand
vous y trouverez un petit bourgeois de Paris qui ne
s' arrêtera pas devant vous et qui vous bravera, pour
faire sa cour au Cardinal D' Est. Vous ne deviez pas
venir à Rome si vous n' étiez pas en résolution et en
pouvoir d' y soutenir votre dignité. Nous ne mettons
point l' humilité chrétienne à la perdre, et je n' ai
rien à vous dire, si ce n' est que le pauvre Cardinal

Chigi, qui vous parle, qui n' a que cinq mille écus de rente et qui est sur le pied du plus gueux des cardinaux moines, ne peut aller aux fonctions sans quatre carrosses de livrées, roulant ensemble, quoiqu' il soit assuré qu' il ne trouvera personne dans les rues qui manque en sa personne au respect que l' on doit à la pourpre. "

voilà une petite partie de ce que le Cardinal Chigi me disoit tous les jours, et de tout ce que mes autres amis, qui n' étoient pas, ou du moins qui ne faisoient pas les ecclésiastiques si zélés que lui, m' exagéroient encore beaucoup davantage. M Le Cardinal Barberin éclatoit encore plus que tous les autres contre ce projet de retranchement. Il m' offroit sa bourse ; mais comme je ne la voulois pas prendre, et comme même j' eusse été fort aise de n' être pas à charge à mes proches et à mes amis de France, je me trouvois fort en peine ; et d' autant plus, que je les voyois très-disposés à croire que la grande dépense ne m' étoit nullement nécessaire

p67

à Rome. Je n' ai guère eu dans ma vie de rencontre plus fâcheux que celui-là, et je vous puis dire avec vérité que je ne sais qu' une occasion où j' aie eu plus de besoin de faire un effort terrible sur moi, pour m' empêcher de faire ce que j' aurois souhaité. Si je me fusse cru, je me serois réduit à deux estafiers. La nécessité l' emporta. Je connus visiblement que je tomberois dans (...) mépris, si je ne me soutenois avec éclat : je cherchai un palais pour me loger ; je rassemblai toute ma maison, qui étoit fort grande ; je fis des livrées modestes, mais nombreuses, de quatre-vingts personnes ; je tins une grande table. Les Abbés De Courtenai et De

p68

Sévigné se rendirent auprès de moi. Campi, qui avoit commandé le régiment italien de M Le Cardinal Mazarin, et qui s' étoit depuis attaché à moi, me joignit. Tous mes domestiques y accoururent. Ma dépense fut très-grande dans le conclave ; elle fut très-grande quand j' en fus sorti. Elle fut nécessaire, et l' événement fit connoître que le conseil de mes amis d' Italie étoit mieux fondé que celui de mes amis de France ; car, M Le Cardinal D' Est ayant défendu, dès le lendemain de la création du pape, à tous les

françois, de la part du roi, de s' arrêter devant moi dans les rues, et même aux supérieurs des églises françoises de me recevoir, je fusse tombé dans le ridicule si je n' eusse été en état de faire respecter ma dignité, et vous allez connoître clairement cette vérité par la réponse que le pape me fit, lorsque je le suppliai de me prescrire de quelle manière

p69

il lui plaisoit que je me conduisisse à l' égard de ces ordres de M Le Cardinal D' Est. Je vous la dirai, après que je vous aurai rendu compte des premières démarches qu' il fit après sa création.

Il fit apporter, dès le lendemain même, avec apparat son cercueil sous son lit ; il donna, le jour suivant, un habit particulier aux caudataires des cardinaux ; il défendit, le troisième, aux cardinaux de porter le deuil, au moins en leurs personnes, même de leurs pères. Je me le tins pour dit, et je dis moi-même à Azzolin, qui en convint, que nous étions pris pour dupes, et que le pape ne seroit jamais qu' un fort pauvre homme. Le Cavalier Bernin, qui a bon sens, remarqua, deux ou trois jours après, que le pape n' avoit observé, dans une statue qu' il lui faisoit voir, qu' une petite frange qui étoit au bas de la robe de celui qu' elle représentoit. Ces observations paroissent légères, elles sont certaines. Les grands hommes peuvent avoir de grands foibles, ils ne sont pas même exempts de tous les petits ; mais il y en a dont ils ne sont pas susceptibles ; et je

p70

n' ai jamais vu, par exemple, qu' ils aient entamé un grand emploi par une bagatelle.

Azzolin, qui fit les mêmes remarques que moi, me conseilla de ne pas perdre un moment à engager Rome à ma protection par la prise du *pallium* de l' archevêché de Paris. Je le demandai dans le premier consistoire, devant que l' on eût seulement fait réflexion que je pensasse à le demander. Le Pape me le donna naturellement, et sans y faire lui-même de réflexion. La chose étoit dans l' ordre et il ne le pouvoit refuser selon les règles ; mais vous verrez par les suites que ce n' étoient pas les règles qui le régloient. Ce pas me fit croire qu' il n' auroit pas au moins de peine à faire que l' on me traitât de cardinal à Rome. Je me plaignis à lui des ordres que M Le

Cardinal D' Est avoit donnés à tous les françois. Je lui représentai qu' il ne se contentoit pas de faire le

p71

souverain dans Rome, en me dégradant des honneurs temporels, mais qu' il y faisoit encore le souverain pontife, en m' interdisant les églises françoises. L' étoffe étoit large, je ne m' en fis pas faute. Le pape, à qui M De Lionne s' étoit plaint, avec un éclat qui passa jusques à l' insolence, de la concession du *pallium* , me parut fort embarrassé. Il parla beaucoup contre le Cardinal D' Est ; il déplora la misérable coutume (ce fut son mot) qui avoit assujetti plutôt qu' attaché les cardinaux aux couronnes, jusques au point d' avoir formé entre eux même des schismes scandaleux ; il s' étendit même avec emphase sur la thèse ; mais j' eus mauvaise opinion de mon affaire, quand je vis qu' il demeurait si longtemps sur le général, sans descendre au particulier, et je m' aperçus aussitôt après que ma crainte n' étoit pas vaine, parce qu' il s' expliqua enfin, après beaucoup de circonlocutions, en ces termes : " la politique de mes prédécesseurs ne m' a pas laissé un champ aussi libre que mes bonnes intentions le mériteroient. Je conviens qu' il est honteux au collège et même au saint-siège de souffrir la licence que le Cardinal D' Est, ou plutôt que le Cardinal Mazarin se donne en ce rencontre ; mais les espagnols l' ont prise presque pareille sous Innocent, à l' égard du Cardinal Barberin ; et même, sous Paul V, le Maréchal D' Estrées n' en usa guère mieux vers le Cardinal

p72

Broghèse. Ces exemples, dans un temps ordinaire, n' autoriseroient pas le mal, et je les saurois bien redresser ; mais vous devez faire réflexion, *charo mio signor cardinale*, que la chrétienté est en feu, qu' il n' y a que le Pape Alexandre qui le puisse éteindre ; qu' il est obligé, par cette raison, de fermer, en beaucoup de rencontres, les yeux, pour ne se pas mettre en état de se trouver inutile à un bien aussi public et aussi nécessaire que celui de la paix générale. Que direz-vous, quand vous saurez que Lionne m' a déclaré insolemment, depuis trois jours, sur ce que je vous ai donné le *pallium* , que la France ne me donneroit aucune part au traité dont l' on parle, et qui n' est pas si éloigné que l' on le croit ?

Ce que je vous dis n' est pas que je vous veuille

p73

abandonner, mais seulement pour vous faire voir qu' il faut que je me conduise avec beaucoup de circonspection, et qu' il est bon aussi que vous m' aidiez de votre côté, et que nous donnions tous deux *tempo al tempo* . " si j' eusse voulu faire bien ma cour à sa sainteté, je n' avois qu' à me retirer après ce discours, qui, comme vous voyez, n' étoit qu' un préparatoire à ne point recevoir la réponse que je demandois ; mais comme elle m' étoit absolument nécessaire et même pressée, parce que je me pouvois rencontrer à tous les instants dans l' embarras dont il s' agissoit, je ne crus pas que je dusse en demeurer là avec le pape, et je pris la liberté de lui repartir, avec un profond respect, en lui représentant que peut-être, au sortir du Vatican, je trouverois dans la rue le Cardinal D' Est, qui, n' étant que cardinal-diacre, devoit s' arrêter devant moi ; que je rencontrerois infailliblement des françois, dont Rome étoit toute pleine ; que je le suppliois de me donner ses ordres, avec lesquels je ne pourrois plus faillir et sans lesquels je ne savois ce que j' avois à faire ; que si je souffrois que l' on ne me rendît pas ce que le cérémonial veut que l' on rende aux cardinaux, j' appréhendois que le sacré collège n' approuvât pas ma conduite ; que si je me mettois en devoir de me le faire rendre, je craignois de

p74

manquer au respect que je devois à sa sainteté, à laquelle seule il touchoit de régler tout ce qui nous regardoit et les uns et les autres ; que je la suppliois très-humblement de me prescrire très-précisément ce que je devois faire, et que je l' assurois que je n' aurois pas la moindre peine à exécuter tout ce qu' il lui plairoit de m' ordonner, parce que je croyois qu' il y auroit autant de gloire pour moi à me soumettre à ses ordres, qu' il y auroit de honte de reconnoître ceux de M Le Cardinal D' Est.

Ce fut à cet instant où je reconnus, pour la première fois, le génie du Pape Alexandre, qui mettoit partout la finesse. C' est un grand défaut, et d' autant plus grand quand il se rencontre dans les hommes de grande dignité, qu' ils ne s' en corrigent jamais, parce que le respect que l' on a pour eux, et qui étouffe les

plaintes, fait qu' ils demeurent presque toujours persuadés qu' ils fascinent tout le monde, même dans les occasions où ils ne trompent personne. Le pape, qui, dans la vue de se disculper, ou plutôt de se débarrasser de ma conduite, soit à l' égard de la France, ou du sacré collège, eût souhaité que je lui eusse contesté ce qu' il me proposoit, reprit promptement et même vivement la parole de me soumettre, que vous venez de voir, et il me dit : " le Cardinal D' Est au nom du roi ! " le ton avec lequel il prononça ce mot, joint à ce que le Marquis Riccardi, ambassadeur de Florence, m' avoit dit, la veille, d' un

p75

tour assez pareil qu' il avoit donné, trois ou quatre jours auparavant, à une conversation qu' il avoit eue avec lui : ce ton, dis-je, me fit juger que le pape s' attendoit que je prendrais le change, que je verbaliserais sur la distinction des ordres du roi et de ceux de M Le Cardinal D' Est, et qu' ainsi il auroit lieu de dire à M De Lionne qu' il m' avoit exhorté à l' obéissance ; et à mes confrères, qu' il ne m' avoit recommandé que de demeurer dans les termes du respect que je devois au roi. Je ne lui donnai lieu ni de l' un ni de l' autre, car je lui répondis, sans balancer, que c' étoit justement ce qui me mettoit en peine, et sur quoi je le suppliois de décider, parce que, d' un côté, le nom du roi paroissoit, pour lequel je devois avoir toutes sortes de soumissions, et que de l' autre, je voyois celui de sa sainteté si blessé, que je ne croyois pas devoir, en mon particulier, donner les mains à une atteinte de cette nature, que je n' en eusse au moins un ordre exprès. Le pape battit beaucoup de pays pour me tirer, ou plutôt pour se tirer lui-même de la décision que je lui demandois. Je demurai fixe et ferme. Il courut, il s' égaya, ce qui est toujours facile aux supérieurs. Il me répéta plusieurs fois que le roi étoit un grand monarque ; il me dit d' autres fois que Dieu étoit encore plus puissant que lui. Tantôt il exagéroit les obligations que les ecclésiastiques avoient à conserver les libertés et les immunités de l' église ; tantôt il s' étendoit sur la nécessité de ménager, dans la

p76

conjoncture présente, l' esprit du roi. Il me recommanda la patience chrétienne ; il me recommanda

la vigueur épiscopale. Il blâma le cérémonial, auquel l' on étoit trop attaché à la cour de Rome ; il en loua l' observation, comme étant nécessaire pour le maintien de la dignité. Le sens littéral de tout son discours étoit que, quoi que je pusse faire, je ne pourrois rien faire qu' il ne pût dire m' avoir défendu. Je le pressai de s' expliquer, autant que l' on en peut presser un homme qui est assis dans la chaire de Saint Pierre : je n' en pus rien tirer. Je rendis compte de mon audience à M Le Cardinal Barberin et à mes amis de l' escadron ; et je vous rendrai celui de la conduite qu' ils me firent prendre, après que je vous aurai entretenue, et d' une conversation que M De Lionne avoit eue avec le pape quelques jours auparavant, et de ce qui se passoit entre M De Lionne et moi dans le même temps. Lionne, qui n' étoit rétabli à la cour que depuis peu, fut touché au vif de ce que le pape m' avoit donné le *pallium* , parce qu' il appréhendoit que M Le Cardinal Mazarin ne se prît à lui d' une action qu' il craignoit que l' on n' imputât à sa négligence. Il n' en avoit pas été averti, ce qui pouvoit être un grand crime auprès d' un

p77

homme qui lui avoit dit, en partant, qu' il n' y en avoit pas un à Rome qui ne lui servît volontiers d' espion. L' appréhension qu' il eut de la réprimande l' obligea à en faire une terrible au pape ; car la manière dont il lui parla ne se peut pas appeler une plainte. Il lui déclara en face que, nonobstant mes bulles, ma prise de possession et mon *pallium* , le roi ne me tenoit ni ne me tiendrait jamais pour archevêque de Paris. Voilà une des plus douces phrases de l' oraison ; les figures en furent remplies de menaces d' arrêts du parlement, de décrets de Sorbonne, de résolutions du clergé de France. L' on jeta quelques mots un peu enveloppés de schisme, et l' on s' expliqua nettement et clairement de l' exclusion, entière et absolue, que l' on donneroit au pape du congrès pour la paix générale, que l' on supposoit

p78

devoir se traiter au premier jour. Ce dernier chef effraya le Pape Alexandre à un tel point, qu' il fit un million d' excuses à Lionne, si basses et même si ridicules, qu' elles seroient incroyables à la

postérité. Il lui dit, les larmes aux yeux, que je l'avois surpris ; qu' il feroit au premier jour une congrégation de cardinaux agréables au roi, pour examiner ce qui se pourroit faire pour sa satisfaction ; que lui, M De Lionne, n' avoit qu' à travailler incessamment et en diligence au mémoire de tout ce qui s' étoit passé dans la guerre civile ; qu' il en feroit très-bonne et brève justice à sa majesté. Enfin il contenta si bien et si pleinement M De Lionne, qu' il écrivit à M Le Cardinal Mazarin, par un courrier exprès, en ces propres termes : " j' espère que je donnerai, dans peu de jours, une nouvelle encore meilleure que celle-ci à votre éminence, qui sera que le Cardinal De Retz sera au château Saint-Ange. Le pape ne

p79

compte pour rien les amnisties accordées au parti de Paris, et il m' a dit que le Cardinal De Retz ne s' en peut servir, parce qu' il n' y a que le pape qui puisse absoudre les cardinaux, comme il n' y a que lui qui les puisse condamner. Je ne lui ai pas laissé passer, à tout hasard, cette alternative, et je lui ai répondu que le parlement de Paris prétendoit qu' il les peut condamner, et qu' il auroit déjà fait le procès au Cardinal De Retz, si votre éminence ne s' y étoit opposée avec vigueur, par le pur motif du respect qu' il a pour le saint-siège, et pour sa sainteté en particulier. Le pape m' a témoigné qu' il vous en étoit, monseigneur, très-obligé, et m' a chargé de vous assurer qu' il feroit plus de justice au roi que le parlement de Paris ne lui en auroit pu faire. " voilà l' un des articles de la lettre de M De Lionne. Je vous supplie d' observer que la conversation que j' eus avec le pape, de laquelle je viens de vous raconter le détail, ne fut précédée que de deux ou trois jours de celle que M De Lionne eut avec lui, et qui fut la matière de la lettre que vous venez de voir. Quand même elle ne fût pas venue à ma connoissance, je n' eusse pas laissé de m' apercevoir de l' indisposition du pape, dont j' avois non-seulement des indices, mais des lumières certaines. Monsignor Febei, premier maître des cérémonies,

p80

homme sage et homme de bien, et qui, de concert avec moi, avoit servi le pape très-dignement pour son

exaltation, m' avertit qu' il le trouvoit beaucoup changé à mon égard, et à un point, ajouta-t-il, que j' en suis scandalisé *al maggior segno* . Le pape même avoit dit à l' Abbé Charrier qu' il ne comprenoit pas le plaisir qu' il prenoit à faire courir le bruit dans Rome que je gouvernois le pontificat. Le P Hilarion, bernardin et abbé de Sainte-Croix en Jérusalem, qui étoit un des plus honnêtes hommes du monde, et avec lequel j' avois fait une étroite amitié, me conseilla, sur ce discours du pape à l' Abbé Charrier, de faire un tour à la campagne, sous prétexte d' y aller prendre l' air, mais en effet pour lui faire voir que j' étois bien éloigné de m' empresser à la cour. Je suivis son avis, et j' allai passer un mois ou cinq semaines à Grotta Ferrata, qui est à quatre lieues de Rome, qui étoit autrefois le tusculum de Cicéron,

p81

et qui est à présent une abbaye de Saint Basile. Elle est à M Le Cardinal Barberin. Le lieu est extrêmement agréable, et il ne me paroît pas même flatté dans ce que son ancien seigneur en dit dans ses *épîtres* . Je m' y divertissois par la vue de ce qui y paroît encore de ce grand homme ; les colonnes de marbre blanc qu' il fit apporter de Grèce pour son vestibule y soutiennent l' église des religieux, qui sont italiens, mais qui font l' office en grec, et qui ont un chant particulier, mais très-beau. Ce fut dans ce séjour où j' eus connoissance

p82

de la lettre de M De Lionne de laquelle je viens de vous parler. Croissi m' en apporta une copie tirée sur l' original. Il est nécessaire que je vous explique, et qui étoit ce Croissi, et le fond de l' intrigue qui me donna lieu de voir cette lettre. Croissi étoit un conseiller du parlement de Paris, qui s' étoit beaucoup intrigué dans les affaires du temps, comme vous avez vu dans les autres volumes de cet ouvrage. Il avoit été à Munster avec M D' Avaux ; il avoit même été envoyé par lui vers Ragoski, prince de Transilvanie. Il s' étoit brouillé, pour ses intérêts, avec M Servien ; et cette considération, jointe à son esprit, qui étoit naturellement inquiet, le porta à se signaler contre le Mazarin, aussitôt que les mouvements de sa compagnie lui en eurent donné lieu. L' habitude que M De

Saint-Romain, son ami particulier, avoit auprès de M Le Prince De Conti, et celle de M Courtin, qui a

p83

l' honneur d' être connu de vous, auprès de Mme De Longueville, l' attachèrent, dans le temps du siège de Paris, à leurs intérêts. Il se jeta dans ceux de monsieur le prince, aussitôt qu' il se fut brouillé à la cour ; il le servit utilement dans le cours de sa prison. Il fut du secret de la négociation et du traité que la Fronde fit avec lui ; il ne quitta pas son engagement quand nous nous rebrouillâmes avec monsieur le prince, après sa liberté ; mais il garda toujours toutes les mesures d' honnêteté avec nous. Il fut arrêté peu de jours après ma détention, à Paris, où il étoit revenu contre l' ordre du roi, et où il se tenoit caché ; il fut mené au bois de Vincennes, où j' étois prisonnier ; il y fut logé dans une chambre qui étoit au-dessus de la mienne. Nous trouvâmes moyen d' avoir commerce ensemble. Il descendoit ses lettres, la nuit, par un filet qu' il laissoit couler

p84

vis-à-vis de l' une de mes fenêtres. Comme j' étudiois toujours jusques à deux heures après minuit et que mes gardes s' endormoient, je recevois les siennes et j' attachois les miennes au même filet. Je ne lui fus pas inutile, par les avis que je lui donnai dans le cours de son procès, auquel l' on travailloit avec ardeur. Monsieur le chancelier le vint interroger deux fois à Vincennes. Il étoit accusé d' intelligence avec monsieur le prince, même depuis sa condamnation et depuis sa retraite parmi les espagnols. C' étoit lui qui avoit proposé le premier, dans le parlement, de mettre à prix la tête de M Le Cardinal Mazarin, ce qui n' étoit pas une pièce bien favorable à sa justification. Il sortit toutefois de prison sans être condamné, quoiqu' il fût coupable, par l' assistance de m. Le premier président De Bellièvre, qui étoit de ses juges, et qui me dit, le jour qu' il me vint prendre à Vincennes, qu' il lui avoit fait un certain signe, du détail duquel je ne me ressouviens pas, qui l' avoit redressé et sauvé dans la réponse qu' il faisoit à un des interrogatoires

de monsieur le chancelier. Enfin il sortit d' affaires sans être jugé, et de prison sur la parole qu' il donna de se défaire de sa charge et de quitter ou Paris ou le royaume : je ne sais plus proprement lequel ce fut. Il vint à Rome, il m' y trouva ; il se logea, si je ne me trompe, avec Châtillon, de qui il étoit ami. Ils venoient ensemble, presque tous les soirs, chez moi, n' y osant venir de jour, parce que les françois avoient défense de me voir. Ils avoient l' un et l' autre habitude particulière avec le petit Foucquet, qui est présentement évêque d' Agde, qui étoit aussi à Rome en ce temps-là, et qui trouvoit mauvais que M De Lionne prît la liberté de coucher avec madame sa femme, avec laquelle le petit Foucquet étoit fort bien, et qui, de plus, ayant en vue l' emploi de Rome pour lui-même, étoit bien aise de faire jouer au mari un mauvais personnage, qui lui donnât lieu de lui porter des bottes du côté de la cour. Il

crut que le meilleur moyen d' y réussir seroit de brouiller et d' embarrasser la principale ou plutôt l' unique négociation qu' il y avoit, qui étoit celle de mon affaire ; et il s' adressa pour cet effet à Croissi, en le priant de m' assurer qu' il m' avertiroit ponctuellement de tous les pas qui s' y feroient ; que j' aurois les copies des dépêches du cocu, il n' appelloit jamais autrement Lionne, avant qu' elles sortissent de Rome ; que j' aurois celles du Mazarin un quart d' heure après que le cocu les auroit reçues ; et que lui Foucquet étoit maître de tout ce qu' il me promettoit, parce qu' il l' étoit absolument de Mme De Lionne, dont son mari ne se cachoit aucunement, et laquelle, de plus, étoit enragée contre son mari, parce qu' il étoit passionnément amoureux, en ce temps-là, d' une petite femme de chambre qu' elle avoit, qui étoit fort jolie et qui s' appelloit Agathe. Cet avantage si grand, comme vous voyez, que je me trouvois avoir sur Lionne, fut la principale cause pour laquelle je ne fis pas assez de cas des avances qu' il m' avoit faites par M De Montrésor. Il ne m' en devoit pas empêcher, et j' eus tort. Deux choses contribuèrent à me faire faire cette faute. La première fut le plaisir que nous avons tous les soirs, Croissi, Châtillon et moi, à tourner le cocu en ridicule ; et j' observai, quoique trop tard, en ce rencontre,

p87

ce que j' ai encore remarqué en d' autres, qu' il faut s' appliquer avec soin dans les grandes affaires, encore plus que dans les autres, à se défendre du goût que l' on trouve à la plaisanterie : elle y amuse, elle y chatouille, elle y flatte ; ce goût, en plus d' une occasion, a coûté cher à monsieur le prince. L' autre incident qui m' aigrit d' abord contre Lionne fut qu' au sortir du conclave il envoya, par ordre exprès de la cour, à ce qu' il m' a dit depuis à Saint-Germain, un expéditionnaire appelé La Borne, qui étoit celui du Cardinal Mazarin, au palais de Notre-Dame-De-Lorette, dans lequel je logeois, avec une signification en forme, par laquelle il étoit ordonné à tous mes domestiques sujets du roi, sous peine de crime de lèse-majesté, de me quitter comme rebelle à sa majesté et traître à ma patrie. Ces

p88

termes me fâchèrent. Le nom du roi sauva l' expéditionnaire de l' insulte ; mais le Chevalier De Bois-David, qui étoit à moi, jeune et folâtre, lui fit, comme il sortoit, quelque commémoration de cornes, très-applicable au sujet. Ainsi l' on s' engage souvent plus par un mot que par une chose ; et cette réflexion m' a obligé de me dire à moi-même, plus d' une fois, que l' on ne peut assez peser les moindres mots dans les plus grandes affaires. Je reviens à la lettre que Croissi m' apporta à Grotta-Ferrata. J' en fus surpris, mais de cette sorte de surprise qui n' émeut point. J' ai toute ma vie senti que ce qui est incroyable a fait toujours cet effet en moi. Ce n' est pas que je ne sache que ce qui est incroyable est souvent vrai ; mais comme il ne doit pas l' être dans l' ordre de la prévoyance, je n' ai jamais pu en être touché, parce que j' en ai toujours considéré les événements comme des coups de foudres, qui ne sont pas ordinaires, mais qui peuvent toujours arriver. Nous fîmes toutefois de grandes réflexions, Croissi, l' Abbé Charrier et moi, sur cette lettre. J' envoyai celui-ci à Rome en communiquer le contenu à M Le Cardinal Azzolin, qui ne fit pas

p89

grand cas des paroles du pape, sur lesquelles M De

Lionne faisoit tant de fondement, et qui dit à l' Abbé Charrier, très-habilement et très-subtilement, qu' il étoit persuadé que Lionne, qui avoit intérêt de couvrir ou plutôt de déguiser et de déparer à la cour de France la prise du *pallium* , grossissoit les paroles et les promesses de sa sainteté, " qui d' ailleurs, ajouta Azzolin, est le premier homme du monde à trouver des expressions qui montrent tout et qui ne donnent rien. " il me conseilla de retourner à Rome, de faire bonne mine, de continuer à témoigner au pape une parfaite confiance et en sa justice et en sa bonne volonté, et d' aller mon chemin comme si je ne savois rien de ce qu' il avoit dit à Lionne. Je le crus, j' en usai ainsi.

Je déclarai, en y arrivant, selon ce que mes amis m' avoient conseillé devant que j' en sortisse, que j' avois tant de respect pour le nom du roi, que je souffrirois toutes choses sans exception de tous ceux qui auroient le moins du monde de son caractère ; que non pas seulement M De Lionne, mais que même M Gueffié, qui étoit simple agent de France, vivoient avec moi comme

p90

il leur plairoit ; que je leur ferois toujours dans les rencontres toutes les civilités qui seroient en mon pouvoir ; que pour ce qui étoit de messieurs les cardinaux mes confrères, j' observerois la même règle, parce que j' étois persuadé qu' il ne pouvoit y avoir aucune raison au monde capable de dispenser les ecclésiastiques de tous les devoirs, même extérieurs, de l' union et de la charité qui doit être entre eux ; que cette règle, qui est de l' évangile et par conséquent bien supérieure à celle des cérémoniaux, m' apprenoit que je ne devois pas prendre garde avec eux si ils étoient mes aînés, si ils étoient mes cadets ; que je m' arrêteroie également devant eux, sans faire réflexion si ils me rendroient la pareille ou si ils ne me la rendroient pas, si ils me salueroient ou si ils ne me salueroient point ; que pour ce qui étoit des particuliers qui n' auroient point de caractère particulier du roi, et qui ne rendroient point en ma personne ce qu' ils devoient à la pourpre, je ne pourrois pas avoir la même conduite, parce qu' elle tourneroit au déchet de sa dignité par les conséquences que les gens du monde ne manquent jamais de tirer à leur avantage contre les prérogatives de l' église ; que comme toutefois je me sentois, et par mon inclination et par mes maximes, très-éloigné

de tout ce qui pourroit avoir les moindres airs de violence, j'ordonnerois à mes gens de n'en faire aucune aux premiers de ceux qui manqueraient à ce qu'ils me devoient, et que je me contenterois qu'ils coupassent les jarrets aux chevaux de leurs carrosses. Vous croyez aisément que personne ne s'exposa à recevoir un affront de cette nature. La plupart des françois s'arrêtèrent devant moi ; ceux qui crurent devoir obéir aux ordres de M Le Cardinal D'Est évitèrent avec soin de me rencontrer dans les rues.

Le pape, à qui le Cardinal Bichi grossit beaucoup la déclaration publique que j'avois faite sur la conduite que je tiendrois, m'en parla sur un ton de réprimande, en me disant que je ne devois pas menacer ceux qui obéiroient aux ordres du roi. Comme je connoissois déjà sa manière toute artificieuse, je crus que je ne devois répondre que d'une façon qui l'obligeât lui-même à s'expliquer, ce qui est une règle infaillible pour agir avec les gens de ce caractère. Je lui dis que je lui étois sensiblement obligé de la bonté qu'il avoit de me donner ses ordres ; que je souffrirois dorénavant tout du moindre françois, et qu'il me suffisoit, pour me justifier dans le sacré collège, que je pusse dire que c'étoit par commandement de sa sainteté. Le pape reprit ce mot avec chaleur, et il me répondit : " ce n'est pas ce que je veux dire. Je ne prétends point que l'on

ne rende pas ce que l'on doit à la pourpre ; vous allez d'une extrémité à l'autre. Gardez-vous bien d'aller faire ce discours dans Rome. " je ne repris pas avec moins de promptitude ces paroles du pape ; je le suppliai de me pardonner si je n'avois pas bien pris son sens. Je présimai qu'il approuvoit le gros de la conduite que j'avois prise, et qu'il ne m'en avoit recommandé que le juste tempérament. Il ne crut pas qu'il me dût dédire, parce qu'il avoit un peu son compte en ce qu'il m'avoit parlé amphibologiquement ; j'avois le mien en ce que je n'étois pas obligé de changer mon procédé. Ainsi finit mon audience, au sortir de laquelle je fis les éloges de sa sainteté à *monsignor il maestro di camera*, qui m'accompagnait. Il le dit le soir au pape, qui lui répondit avec une mine refrognée : *questi maledetti francesi sono più furbi di noi altri*. ce maître de chambre, qui étoit Monsignor Bandinelli qui fut depuis cardinal, le dit deux jours après au P Hilarion, abbé de

Sainte-Croix en Jérusalem, de qui je le sus. Je continuai à vivre sur ce pied jusques à un voyage que je fis aux eaux de Saint-Cassien, qui sont en Toscane,

p93

pour essayer de me remettre d' une nouvelle incommodité qui m' étoit survenue à l' épaule par ma faute. Je vous ai déjà dit que le plus fameux chirurgien de Rome n' avoit pu réussir à la remettre, quoiqu' il me l' eût démise de nouveau pour cet effet. Je me laissai enjôler par un paysan des terres du Prince Borghèse, sur la parole d' un gentilhomme de Florence, mon allié, de la maison de Mazzinghi, qui m' assura qu' il avoit vu des guérisons prodigieuses de la façon de ce charlatan. Il me démit l' épaule pour la troisième fois, avec des douleurs incroyables, mais il ne la rétablit point. La foiblesse qui me resta de cette opération, m' obligea de recourir aux eaux de Saint-Cassien, qui ne me furent que d' un médiocre soulagement. Je revins passer le reste de l' été à Caprarole, qui est une fort belle maison à quarante milles de Rome, et qui est à M De Parme,

p94

et j' y attendis la *rinfrascata* , après laquelle je retournai à Rome, où je trouvai le pape aussi changé sur toutes choses, sans exception, qu' il me l' avoit déjà paru pour moi. Il ne tenoit plus rien de sa prétendue piété que son sérieux quand il étoit à l' église : je dis son sérieux et non pas sa modestie, car il paroissoit beaucoup d' orgueil dans sa gravité. Il ne continua pas seulement l' abus du népotisme, en faisant venir ses parents à Rome ; il le consacra en le faisant approuver par les cardinaux, auxquels il en demanda leur avis en particulier, pour n' être point obligé de suivre celui qui pouvoit être contraire à sa volonté. Il étoit vain jusques au ridicule et au point de se piquer de sa noblesse, comme un petit noble de la campagne à qui les élus la contesteroient. Il étoit envieux de tout le monde sans exception. Le

p95

Cardinal Cesi disoit qu' il le feroit mourir de

colère, à force de lui dire du bien de Saint Léon. Il est constant que Monsignor Magalotti se brouilla presque avec lui, parce qu' il lui parut qu' il croyoit mieux savoir *la crusca* . Il ne disoit pas un mot de vérité ; et le Marquis Riccardi, ambassadeur de Florence, écrivit au grand-duc ces propres paroles, à la fin d' une dépêche qu' il me montra : (...). Il étoit continuellement appliqué à des bagatelles. Il osa proposer un prix public pour celui qui trouveroit un mot latin pour exprimer *chaise roulante* , et il passa une fois sept ou huit jours à chercher pour savoir si *mosca* venoit de *musca* , ou si *musca* venoit de *mosca* .

p96

M Le Cardinal Imperiali m' ayant dit le détail de ce qui s' étoit passé en deux ou trois académies, qui s' étoient tenues sur ce digne sujet, je crus qu' il exagéroit pour se divertir ; mais je perdis cette pensée dès le lendemain ; car le pape nous ayant envoyé querir, M Le Cardinal Rapaccioli et moi, et nous ayant commandé de monter avec lui dans son carrosse, il nous tint, trois heures entières que la promenade dura, sur les minuties les plus fades que la critique la plus basse d' un petit collège eût pu produire ; et Rapaccioli, qui étoit un fort bel esprit, me dit, quand nous fûmes sortis de sa chambre, où nous le reconduisîmes, qu' aussitôt qu' il seroit arrivé chez lui, il distilleroit le discours du pape pour voir ce qu' il pourroit tirer de bon sens d' une conversation de trois heures, dans laquelle il avoit toujours parlé tout seul. Il eut une affectation, quelques jours après, qui parut être d' une grande puérilité. Il mena tous les cardinaux aux sept églises, et comme le

p97

chemin étoit trop long pour le pouvoir faire, avec un aussi grand cortège, dans le cours d' une matinée, il leur donna à dîner dans le réfectoire de Saint-Paul, et il les fit servir à portion à part, comme l' on sert les pèlerins dans le temps du jubilé. Véritablement, toute la vaisselle d' argent qui fut employée, avec profusion, à ce service fut faite exprès et d' une forme qui avoit rapport aux ustensiles ordinaires des pèlerins. Je me souviens, entre autres, que les vases dans lesquels l' on nous servit le vin étoient tout à

fait semblables aux calebasses de Saint-Jacques. Mais rien ne fit plus paroître, à mon sens, son peu de solidité, que le faux honneur qu' il se voulut donner de la conversion de la reine de Suède. Il y avoit plus de dix-huit mois qu' elle avoit abjuré son hérésie, quand elle prit la pensée de venir à Rome. Aussitôt que le

p98

Pape Alexandre l' eut appris, il en donna part au sacré collège, en plein consistoire, par un discours fort étudié. Il n' oublia rien pour nous faire entendre qu' il avoit été l' unique instrument dont Dieu s' étoit servi pour cette conversion. Il n' y eut personne dans Rome qui ne fût très-bien informé du contraire ; et jugez, si il vous plaît, de l' effet qu' une vanité aussi mal entendue y put produire. Il ne vous sera pas difficile de concevoir que

p99

ces manières de sa sainteté ne me devoient pas donner une grande idée de ce que je pouvois espérer de sa protection ; et je reconnus depuis, en peu de jours, que sa foiblesse pour les grandes choses augmentoit à mesure de son attachement aux petites. On fait tous les ans un anniversaire pour l' âme de Henri Le Grand, dans l' église de Saint-Jean De Latran, où les ambassadeurs de France et les cardinaux de la faction ne manquent jamais d' assister. Le Cardinal

p100

D' Est prit en gré de déclarer qu' il ne m' y souffriroit pas. Je le sus ; je demandai audience au pape pour l' en avertir. Il me la refusa, sous prétexte qu' il ne se portoit pas bien. Je lui fis demander ses ordres sur cela par Monsignor Febei, qui n' en put rien tirer que des réponses équivoques. Comme je prévoyois que si il arrivoit là quelque fracas entre M Le Cardinal D' Est et moi, où il y eût le moins du monde de sang répandu, le pape ne manqueroit pas de m' accabler, je n' oubliai rien de tout ce que je pus faire honnêtement pour m' attirer un commandement de ne me point trouver à la cérémonie. Comme je n' y pus pas réussir et que je ne voulus pas d' ailleurs me dégrader

moi-même du titre de cardinal françois, en m' excluant des fonctions qui étoient particulières à la nation, je me résolus de m' abandonner.

J' allai à Saint-Jean De Latran, fort accompagné.

J' y pris ma place, j' assistai au service, je saluai fort civilement, en entrant et en sortant, messieurs les cardinaux de la faction. Ils se contentèrent de ne me pas rendre le salut, et je revins chez moi très-satisfait d' en être quitte à si bon marché. J' eus une pareille aventure à Saint-Louis, où le sacré collège se trouvoit le jour de la fête

p101

du patron de cette église. Comme j' avois su que La Bussière, qui est présentement maître de chambre des ambassadeurs à Rome et qui étoit, en ce temps-là, écuyer de M De Lionne, avoit dit publiquement que l' on ne m' y souffriroit pas, je fis toutes mes diligences pour obliger le pape à prévenir ce qui pourroit arriver. Je lui en parlai à lui-même, même avec force ; il ne se voulut jamais expliquer. Ce n' est pas que, d' abord que je lui eus parlé, il ne me dit qu' il ne voyoit pas ce qui pouvoit m' obliger à me trouver à des cérémonies dont je me pouvois fort honnêtement excuser sur les défenses que le roi avoit faites de m' y recevoir ; mais comme je lui répondis que si je reconnoissois ces ordres pour des ordres du roi, je ne voyois pas moi-même comme je me pourrois défendre d' obéir à ceux par lesquels sa majesté commandoit tous les jours de ne me pas reconnoître pour archevêque de Paris, il tourna tout court. Il me dit que c' étoit à moi à me conseiller ; il me déclara qu' il ne défendrait jamais à un cardinal d' assister aux fonctions du sacré collège, et je sortis de mon audience comme j' y étois entré. J' allai à Saint-Louis en état d' y disputer le pavé. La Bussière arracha

p102

de la main du curé l' aspergès, comme il me vouloit présenter l' eau bénite, qu' un gentilhomme à moi m' apporta. M Le Cardinal Antoine ne me fit pas le compliment que l' on fait, en ces occasions, à tous les autres cardinaux. Je ne laissai pas de prendre ma place, d' y demeurer durant tout le temps de la cérémonie et de me maintenir par là à Rome dans le poste et dans le train de cardinal françois. La dépense qui étoit nécessaire pour cet effet n' étoit

pas la moindre difficulté que j' y trouvois. Je n' étois plus à la tête d' une grande faction, que j' ai toujours comparée à une nuée, dans laquelle chacun se figure ce qu' il lui plaît. La plupart des hommes me considéroient, dans les mouvements de Paris, comme un sujet tout propre à profiter de toutes les révolutions ; mes racines étoient bonnes, chacun en espéroit du fruit, et cet état m' attiroit des offres immenses, et telles, que si je n' eusse eu encore plus d' aversion à emprunter que j' avois d' inclination à dépenser, j' aurois compté, dans la suite, mes dettes par plus de millions d' or, que je ne les ai comptées par des millions de livres. Je n' étois pas à Rome dans la même posture : j' y étois réfugié et persécuté par mon roi ; j' y étois maltraité par le pape. Les revenus de mon archevêché et de mes bénéfices étoient saisis. On avoit fait des défenses expresses à tous les

p103

banquiers françois de me servir ; on avoit poussé l' aigreur jusques au point d' avoir demandé des paroles de ne me point assister à ceux que l' on croyoit, ou que l' on avoit sujet de croire, le pouvoir ou le vouloir faire. L' on avoit même affecté, pour me décréditer, de déclarer à tous mes créanciers que le roi ne permettroit jamais qu' ils touchassent un double de tout ce qui étoit de mes revenus sous sa main. L' on avoit affecté de dissiper ces revenus avec une telle profusion et profanation que deux bâtards de l' Abbé Foucquet étoient publiquement nourris et entretenus, chez la portière de l' archevêché, sur un fonds qui étoit pris de cette recette. On n' avoit oublié aucune des précautions qui pouvoient empêcher mes fermiers de me secourir, et l' on avoit pris toutes celles qui devoient obliger mes créanciers à m' inquiéter, par des procédures, qui leur eussent été inutiles dans le temps, mais dont les frais eussent retombé sur moi dans la suite.

L' application que l' Abbé Foucquet eut sur ce dernier

p104

article ne lui réussit qu' à l' égard d' un boucher, aucun de mes autres créanciers n' ayant voulu branler. Celle du Cardinal Mazarin eut plus d' effet sur les autres chefs. Les receveurs de l' archevêché ne m' assistèrent que foiblement ; quelques-uns même de mes amis prirent le prétexte des défenses du roi, pour s' excuser de me

secourir. M et Mme De Liancourt envoyèrent à M De Châlon deux mille écus, quoiqu' ils en eussent offert vingt mille à mon père, de qui ils étoient les plus particuliers et les plus intimes amis ; et leur excuse fut la parole qu' ils avoient donnée à la reine. L' Abbé Amelot, qui se mit en tête d' être évêque par la faveur de M Le Cardinal Mazarin, répondit à ceux qui lui voulurent persuader de m' assister, que j' avois tant témoigné de distinction à M De Caumartin, dans la visite qu' ils m' avoient rendue l' un et l' autre à Nantes, qu' il ne croyoit pas qu' il se dût brouiller pour moi avec lui, au moment qu' il lui donnoit des marques d' une estime particulière ; et M De Luines, avec qui j' avois fait une amitié assez étroite depuis le siège de Paris, crut qu' il y satisferoit en me faisant toucher six mille livres.

p105

Enfin Mm De Châlon, Caumartin, Bagnols et De La Houssaie, qui eurent, en ce temps-là, la bonté de prendre le soin de ma subsistance, s' y trouvèrent assez embarrassés, et l' on peut dire qu' ils ne rencontrèrent de véritables secours qu' en M De Mannevillette, qui leur donna pour moi vingt-quatre mille livres ; M Pinon Du Martrai, qui leur en fit toucher dix-huit mille ; Mme D' Asserac, qui en fournit autant ; M D' Hacqueville, qui, du peu qu' il avoit pour lui-même, en donna cinq ; Mme De Lesdiguières, qui en prêta cinquante

p106

mille ; M De Brissac, qui en envoya trente-six mille. Ils trouvèrent le reste dans leur propre fonds. Mm De Châlon et De La Houssaie en donnèrent quarante mille ; M De Caumartin cinquante-cinq mille ; M De Rais, mon frère, suppléa, même avec bonté, au reste ; et il l' eût fait encore de meilleure grâce, si sa femme eût eu autant d' honnêteté et autant de bon naturel que lui. Vous direz peut-être qu' il est étonnant qu' un homme qui paroisoit autant abîmé que moi dans la disgrâce ait pu trouver d' aussi grandes sommes ; et je vous dirai qu' il l' est sans comparaison beaucoup davantage que l' on ne m' en ait pas offert de plus considérables, après les engagements qu' un nombre infini de gens avoient avec moi. J' insère, par reconnoissance, dans cet ouvrage, les noms de ceux qui m' ont assisté. J' y épargne, par

honnêteté, la plupart de ceux qui m' ont manqué, et j' y aurois même supprimé avec joie les autres que j' y nomme, si l' ordre que vous m' avez donné, de laisser des *mémoires* qui pussent être de quelque instruction à messieurs vos enfants, ne m' avoit obligé à ne pas

p107

ensevelir tout à fait dans le silence un détail qui peut leur être de quelque utilité. Ils sont d' une naissance qui peut les élever assez naturellement aux plus grandes places, et rien, à mon sens, n' est plus nécessaire à ceux qui s' y peuvent trouver que d' être informés, dès leur enfance, qu' il n' y a que la continuation du bonheur qui fixe la plupart des amitiés. J' avois le naturel assez bon pour ne le pas croire, quoique tous les livres me l' eussent déclaré. Il n' est pas concevable combien j' ai fait de fautes par le principe contraire ; et j' ai été vingt fois sur le point, dans ma disgrâce, de manquer du plus nécessaire, parce que je n' avois jamais appréhendé, dans mon bonheur, de manquer du superflu. C' est par la même considération de messieurs vos enfants que j' entrerai dans une minutie qui ne seroit pas, sans cette raison, digne de votre attention. Vous ne pouvez pas vous imaginer ce que c' est que l' embarras domestique dans les disgrâces. Il n' y a personne qui ne croie faire honneur à un malheureux quand il le sert. Il y a très-peu d' honnêtes gens à cette épreuve, parce que cette

p108

disposition, ou plutôt cette indisposition, se coule si imperceptiblement dans les esprits de ceux qu' elle domine, qu' ils ne la sentent pas eux-mêmes ; et elle est de la nature de l' ingratitude. J' ai fait souvent réflexion sur l' un et sur l' autre de ces défauts, et j' ai trouvé qu' ils ont cela de commun, que la plupart de ceux qui les ont ne soupçonnent pas seulement qu' ils les aient. Ceux qui sont atteints du second ne s' en aperçoivent pas, parce que la même foiblesse qui les y porte, les porte aussi, comme par un préalable, à diminuer dans leur propre imagination le poids des obligations qu' ils ont à leurs bienfaiteurs. Ceux qui sont sujets au premier ne s' en doutent pas davantage, parce que la complaisance qu' ils trouvent à s' être attachés avec fidélité à une fortune qui n' est pas bonne fait qu' ils ne connoissent pas eux-mêmes le

chagrin qu' ils en ont plus de dix fois par jour.
Mme De Pommereux m' écrivit un jour, à propos d' un malentendu qui étoit arrivé entre Mm De Caumartin et La Houssaie, que les amis des malheureux étoient un peu difficiles ; elle devoit ajouter : et les domestiques.

p109

La familiarité, dont un grand seigneur qui est honnête homme se défend moins qu' un autre, diminue insensiblement du respect dont l' on ne se dispense jamais dans l' exercice journalier de sa grandeur. Cette familiarité produit, au commencement, la liberté de parler : celle-là est bientôt suivie de la liberté de se plaindre. La véritable séve de ces plaintes, c' est l' imagination que l' on a, que l' on seroit bien mieux ailleurs qu' auprès d' un disgracié. L' on ne s' avoue pas à soi-même cette imagination, parce que l' on connoît qu' elle ne conviendroit pas à l' engagement d' honneur que l' on a pris, ou au fond de l' affection que l' on ne laisse pas assez souvent de conserver dans ces indispositions. Ces raisons font que l' on se déguise, même de bonne foi, ce que l' on sent dans le plus intérieur de son coeur, et que le chagrin que l' on a de la mauvaise fortune à laquelle l' on a part prend, à tous les moments, d' autres objets. La préférence de l' un à l' autre, souvent nécessaire et même inévitable en mille et mille occasions, leur paroît toujours une injustice. Tout ce que le maître fait pour eux, même de plus difficile, n' est que devoir ; tout ce qu' il

p110

ne fait pas, même de plus impossible, est ingratitude ou dureté ; et ce qui est encore pis que tout ce que je viens de vous dire est que le remède qu' un véritable bon coeur veut apporter à ces inconvénients aigrit le mal au lieu de le guérir, parce qu' il le flatte. Je m' explique.
Comme j' avois toujours vécu avec mes domestiques comme avec mes frères, je ne m' étois pas seulement imaginé que je pusse trouver parmi eux que de la complaisance et de la douceur. Je commençai à m' apercevoir dans la galère que la familiarité a beaucoup d' inconvénients ; mais je crus que je pourrois remédier à ces inconvénients par le bon traitement ; et le premier pas que je fis, en arrivant à Florence, fut de partager avec ceux qui m' avoient suivi dans mon voyage,

et avec tous les autres qui m'avoient joint par le chemin, l'argent que le grand-duc m'avoit prêté. Je leur donnai à chacun six-vingts pistoles, proprement pour s'habiller, et je fus très-étonné, en arrivant à Rome, de les trouver, au moins pour la plupart, sur le pied gauche et dans des prétentions, sur plusieurs chefs, sans comparaison plus grandes que l'on ne les a dans les maisons des premiers ministres. Ils trouvèrent mauvais que l'on

p111

ne tapissât pas de belles tapisseries les chambres que l'on leur avoit marquées dans mon palais. Cette circonstance n'est qu'un échantillon de cent et de cent autres de cette nature ; et c'est tout vous dire, que les choses en vinrent au point, et par leurs murmures et par la division, qui suit toujours de fort près les murmures, que je fus obligé, pour ma propre satisfaction, de faire un mémoire exact, dans le grand loisir que j'avois aux eaux de Saint-Cassien, de ce que j'avois donné à mes gentilshommes depuis que j'étois arrivé à Rome, et que je trouvai que si j'avois été loger dans le Louvre, à l'appartement de M Le Cardinal Mazarin, il ne m'auroit pas, à beaucoup près, tant coûté. Boisguérin seul, qui fut à la vérité fort malade à Saint-Cassien et que j'y laissai avec ma litière et mon médecin, me coûta, en moins de quinze mois qu'il fut auprès de moi, cinq mille huit cents livres d'argent déboursé et mis entre ses mains. Il n'en eût peut-être pas tant tiré, si il eût été domestique de M Le Cardinal Mazarin. Sa santé l'obligea de changer d'air et de retourner en France, où il ne me parut pas, depuis, qu'il se ressouvînt beaucoup de la manière dont je l'avois traité. Je suis obligé de tirer de ce nombre de murmureurs domestiques Malcler, qui a l'honneur d'être connu de vous, et qui toucha de moi beaucoup

p112

moins que les autres, parce qu'il ne se trouva pas, par hasard, dans le temps des distributions. Il étoit continuellement en voyage, comme vous verrez dans la suite de cette narration, et je suis obligé de vous dire, pour la vérité, que je ne lui vis jamais, dans pas une occasion, ni un mouvement de chagrin ni d'intérêt. M L'Abbé De Lamet, mon maître de chambre, qui n'a jamais voulu toucher un sol de moi

dans tout le cours de ma disgrâce, étoit moins capable du dernier qu' homme que je connoisse ; son humeur, naturellement difficultueuse, faisoit qu' il étoit assez susceptible du premier, parce qu' il étoit échauffé par Joli, qui, avec un bon coeur et des intentions très-droites, a une sorte de travers dans l' esprit, tout à fait contraire à la balance qu' il est nécessaire de tenir bien droite dans l' économie, ou plutôt dans le gouvernement d' une grande maison. Ce n' étoit pas sans peine que je me ménageois entre ces deux derniers et l' Abbé Charrier, entre lesquels la jalousie étoit assez naturelle. Celui-ci penchoit absolument vers l' Abbé Bouvier, mon agent, et expéditionnaire

p113

à la cour de Rome, auquel toutes mes lettres de change étoient adressées. Joli prit parti pour l' Abbé Rousseau, qui, comme frère de mon intendant, prétendoit qu' il devoit faire l' intendance, de laquelle, à la vérité, il n' étoit pas capable. Je vous fais encore des excuses de vous entretenir de toutes ces bagatelles, sur lesquelles d' ailleurs vous ne doutez pas que je n' épargnasse avec joie les petits défauts de ceux de qui je viens de parler, quand il vous plaira de faire réflexion qu' ils ne m' ont pas empêché de faire, pour tous mes domestiques sans exception, ce qui a été en mon pouvoir, depuis que je suis de retour en France. Je ne touche, comme je vous ai dit, cette matière, que parce que messieurs vos enfants ne la trouveront peut-être en lieu du monde si spécifiée, et je ne l' ai jamais rencontrée, au moins particularisée, dans aucun livre. Vous me demanderez peut-être quel fruit je prétends qu' ils en tirent ? Le voici. Qu' ils fassent réflexion, une fois la semaine, qu' il est de la prudence de ne pas toujours s' abandonner à toute sa bonté, et qu' un grand seigneur, qui n' en peut jamais trop avoir dans le fond de son âme, la doit, par bonne conduite, cacher avec soin dans son coeur, pour en conserver la dignité, particulièrement dans la disgrâce. Il n' est pas croyable ce que ma facilité naturelle, si contraire à

p114

cette maxime, m' a coûté de chagrin et de peines. Je crois que vous voyez suffisamment, par ces échantillons,

la difficulté du personnage que je soutenois.

Vous l'allez encore mieux concevoir par le compte que je vous supplie de me permettre que je vous rende de la conduite que je fus obligé de prendre, en même temps, du côté de France.

Aussitôt que je fus sorti du château de Nantes, M Le Cardinal Mazarin fit donner un arrêt du conseil du roi, par lequel il étoit défendu à mes grands vicaires de décerner aucun mandement sans en avoir communiqué au conseil de sa majesté. Quoique cet arrêt tendît à ruiner la liberté qui est essentielle au gouvernement de l'église, l'on pouvoit prétendre que ceux qui le rendoient affectoient de sauver quelques apparences d'ordre et de discipline, en ce qu'au moins ils reconnoissoient ma jurisdiction. Ils rompirent bientôt toutes mesures, en déclarant, par un autre arrêt, donné à Péronne,

p115

mon siège vacant, ce qui arriva un mois ou deux auparavant que le saint-siège le déclarât rempli en me donnant le *pallium* de l'archevêché de Paris en plein consistoire. L'on manda, en même temps, à la cour, Mm Chevalier et L'Avocat, chanoines de Notre-Dame, mes grands vicaires, et l'on se servit du prétexte de leur absence pour forcer le chapitre à prendre l'administration de mon diocèse. Ce procédé si peu canonique ne scandalisa pas moins l'église de Rome que celle de France. Les sentiments de l'une et de l'autre se trouvèrent conformes de tout point. Je les observai, et même les fortifiai avec application ; et après que je leur eus laissé tout le temps que je crus nécessaire, vu le flegme du pays où j'étois, pour purger ma conduite de tout air de précipitation, j'en formai une lettre que j'écrivis au chapitre de Notre-Dame De Paris, et que

p116

j'insérerai ici, parce qu'elle vous fera connoître, d'une vue, ce qui se passa depuis ma liberté à cet égard.

Messieurs,

comme l'une des plus grandes joies que je ressentis, aussitôt après que Dieu m'eut rendu la liberté, fut de recevoir les témoignages si avantageux d'affection et d'estime que vous me rendîtes, et en particulier par la réponse obligeante que vous fîtes d'abord à la lettre

que je vous avois écrite, et en public par les publiques actions de grâces que vous offrîtes à Dieu pour ma délivrance, je vous puis aussi assurer que, parmi tant de traverses et de périls que j' ai courus depuis, je n' ai point eu d' affliction plus sensible que d' apprendre les tristes nouvelles de la manière dont on a traité votre compagnie pour la détacher de mes intérêts, qui ne sont autres que ceux de l' église, et vous faire abandonner,

p117

par des résolutions forcées et involontaires, celui dont vous aviez soutenu le droit et l' autorité avec tant de vigueur et tant de constance.

La fin si heureuse qu' il a plu à Dieu de donner à mes voyages et à mes travaux, en m' amenant dans la capitale du royaume de Jésus-Christ et l' asile le plus ancien et le plus sacré de ses ministres persécutés par les grands du monde, n' a pu me faire oublier ce qu' on a fait dans Paris pour vous assujettir ; et l' accueil si favorable que m' avoit daigné faire le chef de tous les évêques et le père de tous les fidèles, avant que Dieu le retirât de ce monde, ces marques si publiques et si glorieuses de bonté et d' affection, dont il lui avoit plu d' honorer mon exil et mon innocence, et la protection apostolique qu' il m' avoit fait l' honneur de me promettre avec tant de tendresse et de générosité, n' ont pu entièrement adoucir l' amertume que m' a causée, depuis six mois, l' état déplorable auquel votre compagnie a été réduite.

Car, comme les marques extraordinaires de votre fidèle amitié vers moi ont attiré sur vous leur aversion, et qu' on ne vous a persécutés que parce que vous vous étiez toujours opposés à la persécution que je souffrois, j' ai été blessé dans le coeur de toutes les plaies que votre corps a reçues ; et la même générosité qui m' oblige à conserver jusqu' à la fin de ma vie des sentiments tous particuliers de reconnaissance et de gratitude pour vos bons offices m' oblige maintenant encore davantage à ressentir des mouvements non communs de compassion et de tendresse pour vos afflictions et pour vos souffrances.

J' ai appris, messieurs, avec douleur, que ceux qui, depuis ma liberté, m' ont fait un crime de votre zèle pour moi, ne m' ont reproché, par un écrit public et

p118

diffamant, d' avoir fait faire dans la ville capitale des actions scandaleuses et injurieuses à sa majesté, que parce que vous aviez témoigné à Dieu, par l' un des cantiques de l' église, la joie que vous aviez de ma délivrance, après la lui avoir demandée par tant de prières. J' ai su que cette action de votre piété, qui a réjoui tous ceux qui étoient affligés du violement de la liberté ecclésiastique par la détention d' un cardinal et d' un archevêque, a tellement irrité mes ennemis, qu' ils en ont pris occasion de vous traiter de séditieux et de perturbateurs du repos public ; qu' ils se sont servis de ce prétexte pour faire mander en cour mes deux grands vicaires et autres personnes de votre corps, sous ombre de leur faire rendre compte de leurs actions, mais, dans la vérité, pour les exposer au mépris, pour les outrager par les insultes et les moqueries, et les abattre, s' ils pouvoient, par les menaces.

Mais ce qui m' a le plus touché a été d' apprendre que cette première persécution, qu' on a faite à mes grands vicaires et à quelques autres de vos confrères, n' a servi que de degré pour se porter ensuite à une plus

p119

grande, qu' on a faite à tout votre corps. On ne les a écartés que pour l' affoiblir, et prendre le temps de leur exil pour vous signifier un arrêt du 22 d' août dernier, par lequel des séculiers, usurpant l' autorité de l' église, déclarent mon siège vacant, et vous ordonnent, ensuite de cette vacance prétendue, de nommer, dans huit jours, des grands vicaires pour gouverner mon diocèse, en la place de ceux que j' avois nommés, avec menaces qu' il y seroit pourvu autrement, si vous refusiez de le faire.

Je ne doute point que vous n' ayez tous regardé la seule proposition d' une entreprise si outrageuse à la dignité épiscopale comme une injure signalée qu' on faisoit à l' église de Paris, en lui témoignant par cette ordonnance qu' on la jugeoit capable de consentir à un si honteux asservissement de l' épouse de Jésus-Christ, à une si violente usurpation de l' autorité ecclésiastique par une puissance séculière, qui est toujours vénérable en se tenant dans ses légitimes bornes, et à une dégradation si scandaleuse de votre archevêque.

Mais aussi, parce qu' on savoit combien de vous-mêmes vous étiez éloignés de vous porter à rien de semblable, j' ai su qu' outre cette absence de vos confrères, on s' étoit servi de toutes sortes de voies pour gagner les uns, pour intimider les autres et pour affoiblir ceux mêmes qui seroient les plus désintéressés en leur

particulier, par l'appréhension de perdre vos droits et vos privilèges. Et afin que tout fût conforme à ce même esprit, j'apprends, par la lecture de l'acte de signification de cet arrêt qui m'a été envoyé, que deux huissiers de la chaîne, étant entrés dans votre assemblée, déclarèrent

p120

qu'ils vous signifioient cet arrêt par exprès commandement, à ce que vous n'en prétendissiez cause d'ignorance et que vous eussiez à obéir ; et, parce que l'on sait que les premières impressions de la crainte et de la frayeur sont toujours les plus puissantes, ne voulant point vous laisser de temps pour vous reconnoître, ils vous enjoignirent de délibérer à l'heure même sur cet arrêt, vous déclarant qu'ils ne sortiroient point du lieu jusqu'à ce que vous l'eussiez fait.

Cependant il y a sujet de louer Dieu de ce que ce procédé si extraordinaire a rendu encore plus visible à tout le monde l'outrage que mes ennemis ont voulu faire à l'église en ma personne. Quelque violence qu'on ait employée pour vous empêcher d'agir selon les véritables mouvements de votre coeur, et quelque frayeur qu'on ait répandue dans les esprits, on n'a pu vous faire consentir à cette sacrilège dégradation d'un archevêque par un tribunal laïque ; et le refus que vous en avez fait, malgré toutes les instances de mes ennemis, leur sera dans la postérité une conviction plus que suffisante de s'être emportés à des attentats si insupportables contre l'église, que ceux mêmes qu'ils ont opprimés et réduits à n'avoir plus de liberté n'en ont pu concevoir que de l'horreur.

Ainsi, au lieu de déclarer mon siège vacant, selon les termes de cet arrêt, vous avez reconnu que mes grands vicaires étoient les véritables et légitimes administrateurs de la juridiction spirituelle dans mon diocèse, et qu'il n'y avoit qu'une violence étrangère qui les empêchoit de l'exercer. Vous avez résolu de faire des

p121

remontrances au roi pour leur retour aussi bien que pour le mien, et vous avez témoigné par là combien les plaies que l'on vouloit faire à mon caractère vous étoient sensibles. Voilà votre véritable disposition. Tout ce qui s'est fait de plus ne doit être imputé

qu' aux injustes violateurs des droits inviolables de l' église.

J' ai su, messieurs, qu' il y a eu plusieurs d' entre vous qui sont demeurés fermes et immobiles dans cet orage, et qui ont conservé en partie l' honneur de tout votre corps par une courageuse résistance à toutes les entreprises de mes ennemis.

Mais j' ai su encore que ceux qui n' ont pas été si fermes, et qui n' ont osé s' opposer ouvertement à l' injure qu' on vouloit faire à leur archevêque, ne se sont laissés aller à cet affoiblissement que parce qu' on ne vouloit pas leur permettre de suivre la loi de l' église, mais les contraindre de se rendre à une nécessité qu' on prétendoit n' avoir point de loi. Ils ont agi, non comme des personnes libres, mais comme des personnes réduites dans les dernières extrémités. Ils ont souffert, dans ce rencontre, le combat que décrit Saint Paul, de la chair contre l' esprit ; et ils peuvent dire sur ce sujet : " nous n' avons pas fait le bien que nous voulions ; mais nous avons fait le mal que nous ne voulions pas. "

tout le monde sait que, lorsqu' on vous a fait prendre l' administration spirituelle de mon diocèse, mes grands vicaires n' étoient que depuis peu de jours absents,

p122

et qu' il y avoit sujet de croire qu' ils devoient être bientôt de retour. Or qui jamais ouït dire qu' un diocèse doive passer pour désert et abandonné, et qu' on doive obliger un chapitre à usurper l' autorité de son évêque quatre jours après qu' on aura mandé ses grands vicaires en cour ?

Le passage même des décrétales qu' on m' a écrit avoir été l' unique fondement de cet avis ne détruit-il pas clairement ce qu' on veut qu' il établisse ? " si un évêque, dit ce décret du Pape Boniface Viii, est pris par des païens ou des schismatiques, ce n' est pas le métropolitain, mais le chapitre, qui doit administrer le diocèse, dans le spirituel et le temporel, comme si le siège étoit vacant par mort, jusques à ce que l' évêque sorte d' entre les mains de ces païens ou de ces schismatiques et soit remis en liberté ; ou que le pape, à qui il appartient de pourvoir aux nécessités de l' église, et que le chapitre doit consulter au plus tôt sur cette affaire, en ait ordonné autrement. "

voilà ce qu' est ce décret : c' est-à-dire voilà la condamnation formelle de tout ce qu' on a voulu entreprendre contre l' autorité que Dieu m' a donnée. Car s' il y avoit lieu de se servir de ce décret pour m' ôter l' exercice de ma charge, ç' auroit été lorsque

j' étois en prison, puisqu' il ne parle que de ce qu' on doit faire lorsqu' un évêque est prisonnier : ce qu' on a été si éloigné de prétendre

p123

que, durant tout le temps de ma prison jusqu' au jour de ma délivrance, mes grands vicaires ont toujours paisiblement gouverné mon diocèse en mon nom et sous mon autorité. Et en effet, comment mes ennemis auroient-ils pu se servir de ce décret, sans vouloir prendre à l' égard de moi la place peu honorable des païens ou des schismatiques, qui, n' ayant point ou de crainte pour Dieu ou de respect pour l' église, ne font point de conscience de persécuter les ministres de Dieu et les prélats de l' église, et de les réduire à la servitude et à la misère d' une prison ?

Que si l' on ne s' en est pas pu servir lorsque j' étois dans la captivité, parce que je n' étois pas retenu par des païens ou des schismatiques, qui est la seule espèce de ce décret, comment auroit-on pu s' en servir lorsque Dieu avoit rompu mes liens, puisque le pape y ordonne expressément que cette administration du chapitre ne doit durer que jusqu' à ce que l' évêque soit en liberté ? De sorte que, si vous aviez pris auparavant l' administration de mon diocèse, lorsque j' étois retenu captif (ce que vous n' avez jamais voulu faire), vous auriez dû nécessairement la quitter, selon la décision expresse de ce décret, aussitôt que Dieu m' a rendu la liberté.

Que si l' on prétend que l' absence d' un archevêque qui est libre, et les empêchements qu' une puissance séculière peut apporter aux fonctions de ses grands vicaires, donnent le même droit aux chapitres de prendre en main l' administration d' un diocèse que si l' évêque étoit captif parmi les schismatiques ou les infidèles, on prétend confondre des choses qui sont entièrement différentes : un évêque captif avec un évêque libre ; un évêque qui ne peut agir, ni par soi ni par autrui, avec un évêque qui le peut et qui le doit ; un chapitre, un clergé, un peuple qui ne peut recevoir aucuns ordres

p124

ni aucunes lettres de son évêque, avec un chapitre et tout un diocèse qui en peut recevoir et qui les doit recevoir avec respect, selon tous les canons de l' église, lorsqu' il est reconnu pour évêque par toute

l' église.

Quand un évêque est prisonnier entre les mains des infidèles, c' est une violence étrangère qui suspend ses fonctions épiscopales, qui le met dans une impuissance absolue de gouverner son diocèse, et sur laquelle l' église n' a aucun pouvoir ; mais ici, l' évêque étant libre comme je le suis, grâces à Dieu, il peut envoyer ses ordres et établir des personnes qui le gouvernent en son absence ; et les empêchements que la passion et l' animosité y voudroient apporter ne doivent être considérés que comme des entreprises et des attentats contre l' autorité épiscopale, auxquels des ecclésiastiques ne peuvent déférer sans trahir l' honneur et l' intérêt de l' église. Et comme, lorsque la personne d' un évêque est captive parmi les infidèles, il n' y a rien que son église ne doive faire pour le racheter, jusqu' à vendre les vases sacrés, si elle ne peut trouver autrement de quoi payer sa rançon : ainsi, lorsqu' on veut retenir, non sa personne, parce qu' on ne le peut pas, mais son autorité captive, son église doit employer tout ce qu' elle a de pouvoir, non contre lui, mais pour lui ; non pour usurper son autorité, mais pour la défendre contre ceux qui la veulent anéantir.

Car vous savez, messieurs, que c' est dans ces rencontres de persécutions et de troubles que le clergé doit se tenir plus que jamais inséparablement uni avec son évêque ; et que, comme les mains se portent naturellement à la conservation de la tête, lorsqu' elle est menacée de quelque danger, les premiers ecclésiastiques d' un diocèse, qui sont les mains des prélats, par lesquelles ils agissent et conduisent les peuples, ne doivent jamais

p125

s' employer avec plus de vigueur et plus de zèle à maintenir l' autorité de leur chef et de leur pasteur, que lorsqu' elle est plus violemment attaquée et que la puissance séculière se veut attribuer le droit d' interdire les fonctions ecclésiastiques à ses grands vicaires, et de faire passer en d' autres mains, selon qu' il lui plaît, l' administration de son diocèse.

Mais si l' on peut dire qu' un évêque laisse son siège désert et abandonné, et qu' ainsi d' autres en peuvent prendre la conduite malgré lui parce qu' on le persécute et qu' on veut empêcher qu' il ne le gouverne par lui-même ou par ses officiers, tant de grands prélats, que diverses persécutions ou pour la foi ou pour de prétendus intérêts d' état et des querelles touchant la liberté de l' église ont obligés autrefois de s' enfuir ou de se cacher, et qui ne laissoient pas cependant de

gouverner leurs diocèses par leurs lettres et par leurs ordres, qu' ils envoioient à leur clergé et à leurs peuples, auroient dû demeurer tout ce temps-là sans autorité, comme déserteurs de leurs sièges ; et leurs prêtres auroient eu droit de s' attribuer leur puissance, et de leur ôter par un détestable schisme l' usage de leur caractère.

Le grand Saint Cyprien, évêque de Carthage, pour n' apporter que ce seul exemple de l' antiquité, ayant vu la persécution qui s' allumoit contre lui, et que les païens, dans l' amphithéâtre, avoient demandé qu' on l' exposât aux lions, se crut obligé de se retirer pour ne pas exciter par sa présence la fureur des infidèles contre son peuple : ce qui donna sujet à quelques prêtres de son église, qui ne l' aimoient pas, de se servir de son

p126

absence pour usurper son autorité et s' attribuer la puissance que Dieu lui avoit donnée sur les fidèles de Carthage. Mais il fit bien voir que son siège n' étoit point désert, quoiqu' il fût absent et caché et que la persécution l' empêchât de faire publiquement les fonctions d' un évêque. Jamais il ne gouverna son église avec plus de fermeté et plus de vigueur. Il établit des vicaires pour la conduire en son nom et sous son autorité ; il excommunia ces prêtres qui lui vouloient ravir sa puissance, avec tous ceux qui les suivroient ; il fit par ses lettres tout ce qu' il auroit fait en présence. Le compte qu' il en rend lui-même, écrivant au clergé de Rome, montre bien clairement que jamais il n' avoit moins abandonné son église, que lorsque la proscription qu' on avoit faite de sa personne et de ses biens l' avoit contraint de s' en éloigner. Du lieu de sa retraite il envoioit des mandements pour la conduite qu' on devoit tenir vers ceux qui étoient tombés dans la persécution. Il ordonnoit des lecteurs, des sous-diacres et des prêtres, qu' il envoioit à son clergé. Il consolait les uns et exhortoit les autres, et travailloit surtout à empêcher que son absence ne donnât lieu à ses ennemis de faire un schisme dans son église, et de séparer de lui une partie du troupeau qui étoit commis à sa conduite.

Que si ce saint évêque de Carthage n' avoit rien perdu du droit de gouverner son église pour être devenu caché et comme invisible à son église même, combien plus un archevêque de Paris conserve-t-il toujours

p127

le droit de gouverner la sienne lorsqu' il n' est point caché ni invisible, mais qu' il est exposé à la plus grande lumière du monde ; qu' il s' est retiré près du chef de tous les évêques et du père commun de tous les rois catholiques ; qu' il y est reconnu par sa sainteté pour légitime prélat de son siège, et qu' il exerce publiquement, dans la maîtresse de toutes les églises, les fonctions sacrées de sa dignité de cardinal ?

Et il ne sert de rien de dire que, le sujet de la proscription de Saint Cyprien étant la guerre que les païens faisoient à la foi, on ne doit pas étendre cet exemple à la proscription d' un archevêque qui n' est persécuté que pour de prétendus intérêts d' état ; car, pour quelque sujet que l' on proscrive un prélat, tant qu' il demeure revêtu de la dignité épiscopale et que l' église n' a rendu aucun jugement contre lui, comme nulle proscription et nulle interdiction qui vienne de la part des puissances séculières ne peut empêcher qu' il ne soit évêque et qu' il ne remplisse son siège, elle ne peut aussi empêcher qu' il n' ait le droit et le pouvoir d' en exercer les fonctions, lequel il a reçu de Jésus-Christ et non des rois, et qu' ainsi tout son clergé ne soit obligé en conscience de déférer à ses ordres dans l' administration spirituelle de son diocèse.

C' est donc en vain qu' on veut couvrir la violence d' un procédé inouï et sans exemple par le sujet dont on le prétexte, c' est-à-dire par des accusations chimériques et imaginaires de crime d' état, qui n' ont commencé à m' être publiquement imputées, pour me faire perdre l' exercice de ma charge, dont je jouissois par mes grands vicaires, étant en prison, que depuis le jour qu' il a plu à Dieu de me rendre la liberté.

Que si j' ai été évêque étant prisonnier, ne le suis-je pas étant libre ? Si je l' étois étant à Nantes, ne le

p128

suis-je plus étant à Rome ? Suis-je le premier prélat qui soit tombé dans la disgrâce de la cour, et qui ait été contraint de se retirer hors du royaume ? Que si tous ceux à qui cet accident est arrivé n' ont pas laissé de gouverner leurs diocèses par leurs grands vicaires, selon la discipline inviolable de l' église, quel est ce nouvel abus de la puissance séculière qui foule aux pieds toutes les lois ecclésiastiques ? Quelle est cette nouvelle servitude et ce nouveau joug qu' on veut imposer à l' église de Jésus-Christ, en faisant dépendre l' exercice divin de la puissance épiscopale de tous les caprices et de toutes les jalousies des favoris ?

Feu M Le Cardinal De Richelieu, n' étant encore qu' évêque de Luçon, fut relégué en Avignon après la mort du Maréchal D' Ancre ; et cependant, quoiqu' il fût hors du royaume, jamais on ne s' avisa de porter son chapitre à prendre le gouvernement de son évêché, comme si son siège eût été désert ; et ses grands vicaires continuèrent toujours de le gouverner en son nom et sous son autorité.

Et n' avons-nous pas vu encore que feu m. L' archevêque de Bordeaux, ayant été obligé de sortir de France

p129

et de se retirer au même comtat d' Avignon, il ne cessa point pour cela de conduire son archevêché, non-seulement par ses grands vicaires, mais aussi par ses ordres et ses règlements, qu' il envoyoit du lieu de sa retraite, et dont j' en ai moi-même vu plusieurs de publics et d' imprimés ?

Pour être à Rome, qu' on peut appeler la patrie commune de tous les évêques, perd-on le droit que l' on conserve dans Avignon ? Et pourquoi l' église ne jouira-t-elle pas, sous le règne du plus chrétien et du plus pieux prince du monde, de l' un des plus sacrés et des plus inviolables de ses droits, dont elle a joui paisiblement sous le règne du feu roi son père ?

Mais ce qui m' a causé une sensible douleur a été d' avoir appris qu' il se soit trouvé deux prélats assez indifférents pour l' honneur de leur caractère, et assez dévoués à toutes les passions de mes ennemis, pour entreprendre de conférer les ordres sacrés dans mon église, ou plutôt de les profaner par un attentat étrange : n' y ayant rien de plus établi, dans toute la discipline ecclésiastique, que le droit qu' a chaque évêque de communiquer la puissance sacerdotale de Jésus-Christ à ceux qui lui sont soumis, sans qu' aucun évêque particulier le puisse faire contre son gré, que par une entreprise qui

p130

le rend digne d' être privé des fonctions de l' épiscopat, dont il viole l' unité sainte, selon l' ordonnance de tous les anciens conciles, que celui de Trente a renouvelée.

Que si les conciles, lors même que le siège est vacant par la mort d' un évêque, défendent aux chapitres de faire conférer les ordres sans une grande nécessité, telle que seroit une vacance qui dureroit plus d' un

an, et si ce que le concile de Trente a établi sur ce sujet n' est qu' un renouvellement de ce que nous voyons avoir été établi par les conciles de France, qui défendent à tout évêque d' ordonner des clercs et de consacrer des autels dans une église à qui la mort a ravi son propre pasteur, n' est-il pas visible que ce qui n' auroit pas été légitime quand mon siège auroit été vacant par ma mort, le peut être encore moins par la violence qu' on a exercée contre moi qui suis vivant et en liberté, et que la précipitation avec laquelle on s' est porté à cette entreprise la rend tout à fait inexcusable et digne de toutes les peines les plus sévères des saints canons ?

Mais il est temps, messieurs, que l' église de Paris sorte de l' oppression sous laquelle elle gémit, et qu' elle rentre dans l' ordre dont une violence étrangère l' a tirée.

Je ne doute point que ceux mêmes qui ont eu moins de fermeté pour s' opposer à l' impétuosité de ce torrent ne bénissent Dieu lorsqu' ils verront cesser tous les prétextes qui ont donné lieu à ce scandaleux interrègne de la puissance épiscopale.

On ne peut plus dire que l' on ignore le lieu où je suis ; on ne peut plus me considérer comme enfermé dans un conclave. Je ne puis plus trouver moi-même de prétextes et de couleurs à cette longue patience si contraire à toutes les anciennes pratiques de l' église, et qui me donneroit un scrupule étrange, si Dieu, qui pénètre les coeurs, ne voyoit dans le mien que la cause de

p131

mon silence n' a été que ce profond respect que j' ai toujours conservé et que je conserverai éternellement pour tout ce qui porte le nom du roi, et l' espérance que ces grandes et saintes inclinations qui brillent dans l' âme de sa majesté le porteroient à connoître l' injure que l' on a faite sous son nom à l' église. Je ne puis croire, messieurs, que le Saint-Esprit, qui vient de témoigner, par l' élection de ce grand et digne successeur de Saint Pierre, une protection toute particulière à l' église universelle, n' ait déjà inspiré dans le coeur de notre grand monarque des sentiments très-favorables pour le rétablissement de celle de Paris. Je ne fais point de doute que ce zèle ardent que j' ai fait paroître, dans toutes les occasions, pour son service n' ait effacé de son âme royale ces fausses impressions qui ne peuvent obscurcir l' innocence, et je suis persuadé que, dans un temps où l' église répand avec abondance les trésors de ses grâces, la piété du successeur de Saint Louis ne

voudroit pas permettre qu' elles passassent par des canaux qui ne fussent pas ordinaires et naturels. J' ai toutes sortes de sujets de croire que mes grands vicaires sont présentement dans Paris, que la bonté du roi les y a rappelés pour exercer leurs fonctions sous mon autorité, et que sa majesté aura enfin rendu la justice que vous lui demandez continuellement par tous vos actes, puisque vous protestez toujours, même dans leur titre, que vous ne les faites qu' à cause de leur absence. Je leur adresse donc, messieurs, la bulle de notre saint-père le pape, pour la faire publier selon les

p132

formes ; et en cas qu' ils ne soient pas à Paris, ce que j' aurois pourtant peine à croire, je l' envoie à mm. Les archiprêtres de La Madeleine et de Saint-Séverin, pour en user selon mes ordres et selon la pratique ordinaire du diocèse. Par le même mandement, je leur donne l' administration de mon diocèse en l' absence de mes grands vicaires, et je suis persuadé que ces résolutions vous donneront beaucoup de joie, puisqu' elles commencent à vous faire voir quelque lumière de ce que vous avez tant souhaité, et qu' elles vous tirent de ces difficultés

p133

où vous avoit mis l' appréhension de voir le gouvernement de mon archevêché désert et abandonné. J' aurois, au sortir du conclave, donné ces ordres, si je n' eusse mieux aimé que vous les eussiez reçus en même temps que je reçois des mains de sa sainteté la plénitude de la puissance archiépiscopale, par le *pallium* qui en est la marque et la consommation. Je prie Dieu de me donner les grâces nécessaires pour l' employer selon mes obligations à son service et à sa gloire, et je vous demande vos prières qui implorent sur moi les bénédictions du ciel. Je les espère, messieurs, de votre charité et suis, messieurs, votre très-affectionné serviteur et confrère,
le Cardinal De Retz, archevêque de Paris.
à Rome, ce 22 e Mai 1655.
Cette lettre eut tout l' effet que je pouvois desirer. Le chapitre, qui étoit très-bien disposé pour moi, quitta avec joie l' administration. Il ne tint pas à la cour de l' en empêcher ; mais elle ne trouva pour elle,

dans ce corps, que trois ou quatre sujets, qui n' étoient pas les ornements de leur compagnie. M D' Aubigni, du nom de Stuart, s' y signala autant par sa fermeté, que le bonhomme Ventadour s' y fit

p134

remarquer par sa foiblesse. Enfin mes grands vicaires reprirent avec courage le gouvernement de mon diocèse, et M Le Cardinal Mazarin fut obligé de leur faire donner une lettre de cachet pour les tirer de Paris et les faire venir à la cour pour une seconde fois. Je vous rendrai compte de la suite de cette violence, après que je vous aurai entretenue d' un détail qui sera curieux en ce qu' il sera proprement le caractère du malheur le plus sensible, à mon opinion, qui soit attaché à la disgrâce.

Une lettre que je reçus de Paris, quelque temps après que je fus entré dans le conclave, m' obligea à y dépêcher en poste Malcler. Cette lettre, qui étoit de M De Caumartin, portoit que M De Noirmoutier traitoit avec la cour, par le canal de Mme De Chevreuse et de Laigue ; que celle-là avoit assuré le cardinal que celui-ci ne me donneroit que des apparences et qu' il ne feroit rien contre ses intérêts ; que le cardinal lui avoit déclaré à elle-même que Laigue n' entreroit jamais en

p135

exercice de la charge de capitaine des gardes de monsieur, qui lui avoit été donnée à la prison de messieurs les princes, jusques à ce que le roi fût maître de Mézières et de Charleville ; que Noirmoutier avoit dépêché Longuerue, lieutenant de roi de la dernière, à la cour, pour l' assurer, non pas seulement en son nom, mais même en celui du Vicomte De Lamet, tout au moins d' une inaction entière, pendant que l' on traiteroit du principal ; que cet avis venoit de Mme De Lesdiguières, qui apparemment le tenoit du Maréchal De Villeroy, et que je devois compter là-dessus. Cette affaire, comme vous voyez, méritoit de la réflexion ; et celle que j' y fis, jointe au besoin que j' avois de pourvoir à ma subsistance, m' obligea, comme je viens de vous le dire, à envoyer en France Malcler, avec ordre et de faire concevoir à mes amis la nécessité qui me forçoit à des dépenses qu' ils ne croyoient pas trop nécessaires, et de faire ses efforts pour obliger Mm De Noirmoutier et De

Lamet à ne se point accommoder avec la cour, jusques à ce que le pape fût fait. J' avois déjà de grandes espérances de l' exaltation de Chigi, et j' avois si bonne opinion et de son zèle pour les intérêts de l' église et de sa reconnaissance pour moi, que je ne comptois presque plus sur ces places, que comme sur des moyens que j' aurois, en consentant à l' accommodement de leur gouverneur, de faire connoître que je mettois l' unique espérance de mon rétablissement en la protection de sa sainteté. Malcler trouva, en arrivant

p136

à Paris, que l' avis qui m' avoit été donné n' étoit que trop bien fondé ; il ne tint pas même à M De Caumartin de l' empêcher d' aller à Charleville, parce qu' il croyoit que son voyage ne serviroit qu' à faire faire sa cour à M De Noirmoutier. M De Châlon, que Malcler vit en passant, essaya aussi de le retenir par la même raison : il voulut absolument suivre son ordre. Il fut reconnu, en passant à Montmirail, par un des gens de Mme De Noirmoutier, ce qui l' obligea de la voir. Il eut l' adresse de lui faire croire qu' il se rendoit aux raisons qu' elle lui alléguoit en foule, pour l' empêcher d' aller trouver son mari. Il se démêla, par cette ruse innocente, de ce mauvais pas, qui, vu l' humeur de la dame, étoit très-capable de le mener à La Bastille. Il vit Mm De Noirmoutier et De Lamet, à une lieue de Mézières, chez un gentilhomme nommé M D' Haudrei. Le premier ne lui parla que des obligations qu' il avoit à Mme De Chevreuse, de la parfaite union qui étoit entre lui et Laigue, et des sujets qu' il avoit de se plaindre de moi : ce qui est le style ordinaire de tous les ingrats. Le second lui témoigna toutes sortes de bonnes volontés pour moi ; mais il lui laissa voir, en même temps, une grande difficulté à se pouvoir séparer des intérêts ou plutôt de la conduite du premier, vu la situation des deux places, dont il est vrai que l' une n' est pas fort considérable sans l' autre. Enfin Malcler, qui se réduisit à leur demander, pour toute grâce, en mon nom, de

p137

différer seulement leur accommodement jusques à la création du nouveau pape, ne tira de Noirmoutier que des railleries sur ce qu' il s' étoit lui-même laissé surprendre aux fausses lueurs avec lesquelles

j' affectois, disoit-il, d' amuser tout le monde touchant l' exaltation de Chigi ; et il revint à Paris, où il apprit de M De Châlon la création du Pape Alexandre.

Mes amis, auxquels je l' avois mandé par Malcler, en conçurent toutes les espérances que vous vous pouvez imaginer. Vous n' avez pas de peine à croire la douleur que M De Noirmoutier eut de sa précipitation. Il avoit conclu son accommodement avec m. Le cardinal un peu après que Malcler lui eut parlé, et il étoit venu à Paris pour le consommer. Il desira de voir Malcler, aussitôt qu' il eut appris que Chigi étoit effectivement pape. Il découvrit qu' il étoit encore à Paris, quoique mes amis, qui se défioient beaucoup de son secret et de sa bonne foi, lui eussent dit qu' il en étoit parti ; et il fit tant, qu' il le vit dans le faubourg Saint-Antoine. Il n' oublia rien pour excuser, ou plutôt pour colorer la précipitation de son accommodement ; il ne cacha point la cruelle douleur qu' il avoit de n' avoir pas accordé le petit délai que l' on lui avoit demandé. Sa honte parut et dans son discours et sur son visage. Je ne fus plus cet homme malhonnête et tyran, qui vouloit sacrifier tous mes amis à mon ambition et à mon caprice. On ne parla dans la conversation que de tendresse qu' on avoit pour moi, que des expédients que l' on cherchoit avec Mme De Chevreuse et avec Laigue, pour me raccommo-der solidement avec la cour, que des facilités que l' on espéroit d' y trouver. La conclusion fut une instance très-grande

p138

de prendre dix mille écus, par lesquels on espéroit, dans le pressant besoin que j' avois d' argent, d' adoucir à mon égard et de couvrir à celui du monde le cruel tort que l' on m' avoit fait. Malcler refusa les dix mille écus, quoique mes amis le pressassent beaucoup de les recevoir. Ils m' en écrivirent, même avec force, et ils ne me persuadèrent pas ; et je me remercie encore aujourd' hui de mon sentiment. Il n' y a rien de plus beau que de faire des grâces à ceux qui nous manquent ; il n' y a rien, à mon sens, de plus foible que d' en recevoir. Le christianisme, qui nous commande le premier, n' auroit pas manqué de nous enjoindre le second, si il étoit bon. Quoique mes amis eussent été de l' avis de ne pas refuser les offres de M De Noirmoutier, parce qu' il les avoit faites de lui-même, ils ne crurent pas qu' il fût de la bienséance d' en solliciter de nouvelles vers les autres, au moment que la bonne conduite les obligeoit à affecter même de faire des triomphes de l' exaltation de Chigi. Ils

suppléèrent, de leur propre fond, à ce qui étoit de plus pressant et de plus nécessaire, et Malcler revint me trouver à Rome, où je vous assure qu' il ne fut pas désavoué du refus qu' il avoit fait de recevoir l' argent de M De Noirmoutier.

Ce que vous venez de voir de la conduite de celui-ci est l' image véritable de celle que tous ceux qui manquent à leurs amis dans leurs disgrâces ne manquent jamais de suivre. Leur première application est de jeter dans

p139

le monde des bruits sourds de mécontentements qu' ils feignent avoir de ceux qu' ils veulent abandonner ; et la seconde est de diminuer, autant qu' ils peuvent, le poids des obligations qu' ils leur ont. Rien ne leur peut être plus utile pour cet effet, que de donner des apparences de reconnaissance vers d' autres dont l' amitié ne leur puisse être d' aucun embarras. Ils trompent ainsi l' inconstante attention que la moitié des hommes ont pour les ingratitude qui ne les touchent pas personnellement, et ils éludent la véritable reconnaissance par la fausse. Il est vrai qu' il y a toujours des gens plus éclairés auxquels il est difficile de donner le change, et je me souviens, à ce propos, que Montrésor, à qui j' avois fait donner une abbaye de douze mille livres de rente, lorsque messieurs les princes furent arrêtés, ayant dit un jour chez le Comte De Béthune qu' il en avoit l' obligation à M De Joyeuse, le Prince De Guémené lui répondit : " je ne croyois pas que M De Joyeuse eût donné les

p140

bénéfices en cette année-là. " M De Noirmoutier fit, pour justifier son ingratitude, ce que M De Montrésor n' avoit fait que pour flatter l' entêtement qu' il avoit pour Mlle De Guise. J' excusai celui-ci par le principe de son action ; je fus vraiment touché de celle de l' autre. L' unique remède contre ces sortes de déplaisirs, qui sont plus sensibles dans les disgrâces que les disgrâces mêmes, est de ne jamais faire le bien que pour le bien même. Ce moyen est le plus assuré : un mauvais naturel est incapable de le prendre, parce que c' est la plus pure vertu qui nous l' enseigne. Un bon coeur n' y a guère moins de peine, parce qu' il joint aisément, dans les motifs des grâces

qu' il fait, à la satisfaction de sa conscience les considérations de son amitié. Je reviens à ce qui concerne ce qui se passa, en ce temps-là, à l' égard de l' administration de mon diocèse.

Aussitôt que la cour eut appris que le chapitre l' avait quittée, elle manda mes deux grands vicaires, aussi bien que M Loisel, curé de Saint-Jean, chanoine de

p141

l' église de Paris, et M Biet, chanoine, qui s' étoient signalés pour mes intérêts.

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)